Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants

Qui représente les intérêts des personnes avec handicap au Palais fédéral ?

Rapport final 2019

©GFS.BERN | JUIN 2019

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.

L'équipe du gfs.bern

Urs Bieri: Co-Directeur

Alexander Frind: Directeur de projet

Noah Herzog: Secrétariat et administration

Berne, le 20. juin 2019

Table des matières

1 LE PLUS IMPORTANT EN BREF 4

1.1 Qu'est-ce qui motive un engagement en faveur des personnes avec handicap ? 7

1.2 Quels acteurs s'engagent, et dans quelles limites ? 9

1.3 Classement des parlementaires par canton 11

1.4 Procédure méthodologique 17

2 CONSEILLERS NATIONAUX ET CONSEILLERS AUX ÉTATS EN EXERCICE 19

3 LIENS D'INTERETS 25

3.1 Évaluation par personne 38

3.2 Évaluation par groupes parlementaires 43

4 OBJETS PARLEMENTAIRES PERTINENTS SUR LE PLAN THEMATIQUE 46

Le postulat 48

L'initiative parlementaire 48

L'initiative cantonale 49

Objet du Conseil fédéral 49

L'interpellation 49

Question 50

Question pour l'heure des questions 51

4.1 Évaluation par personne 52

4.1.1 Conseil National 53

4.1.2 Conseil des États 58

4.2 Évaluation par groupes parlementaires 60

5 COMPILATION 62

5.1 Évaluation par personne 62

5.1.1 Conseil National 62

5.1.2 Évaluation des liens d'intérêts et des objets au Conseil des États 68

5.2 Évaluation par groupes parlementaires 70

5.3 Évaluation par sexe 72

6 SYNTHESE 74

7 ANNEXE 76

7.1 L'équipe du gfs.bern 76

1 Le plus important en bref

Sur mandat de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, l'Institut de recherche gfs.bern a procédé, comme en 2015 déjà, avant les élections fédérales d'octobre 2019, à une analyse des parlementaires hommes et femmes qui se représentent en tant que candidat(e)s. Il s'agissait en premier lieu de déterminer dans quelle mesure les différents par-lementaires représentent les intérêts de personnes avec handicap. Deux niveaux ont été examinés pour ce faire : les liens d'intérêts des personnes qui se présen-tent à nouveau et les objets parlementaires. L'analyse individuelle s'est accom-pagnée d'une analyse par groupe. Il s'agit donc maintenant maintenant d'actualiser l'analyse pour la période comprise entre mai 2017 et juin 2019.

Dans cette enquête aussi en prélude aux élections de 2019, le sexe, l'orientation politique et le degré d'affectation directe constituent les principaux facteurs dont dépend l'engagement en faveur des personnes souffrant de handicaps.

Graphique 1

Engagement pour personnes avec handicap

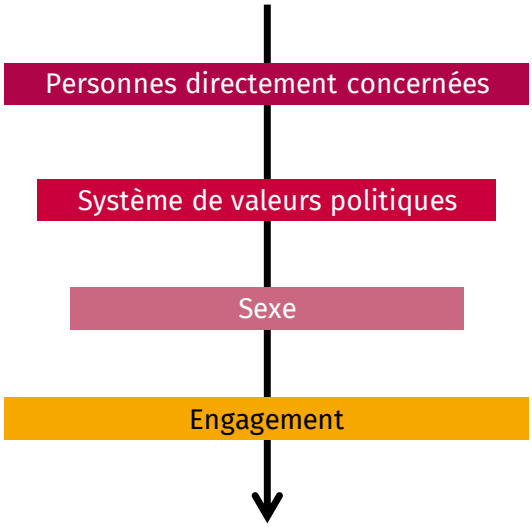

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

En 2015 et lors de l'enquête de 2017 il avait été constaté que c'étaient principalement les parlementaires (h/f) des parties de gauche tels que le PS et le PES, ainsi que des parties d'obédience chrétienne tels que le PDC et PEV qui défendent les intérêts des handicapés. Dans les parties du centre-droit, en revanche, le thème du libéralisme (économique) prévaut sur les intérêts des handicapés.

Eu égard à l'engagement, rien d'essentiel n'a changé quant à la structure fondamentale des partis au cours de ces deux dernières années. La nouveauté vient toutefois en la personne de Roger Golay, un représentant de la droite de l'échiquier des partis dans le top 10 du Conseil national. Auparavant, aucun représentant du groupe UDC n'était parvenu dans le top 10 du Conseil national. Cette fois aussi, il n'y a aucun représentant du PLR parmi les mieux placés au Conseil national. Au Conseil des Etats, des représentants de tous les partis aux Conseil fédéral forment cependant le cercle de personnes qui s'engage avec une particulière intensité.

Graphique 2

Assignation des sièges par parti au Conseil National en 2011 et 2019

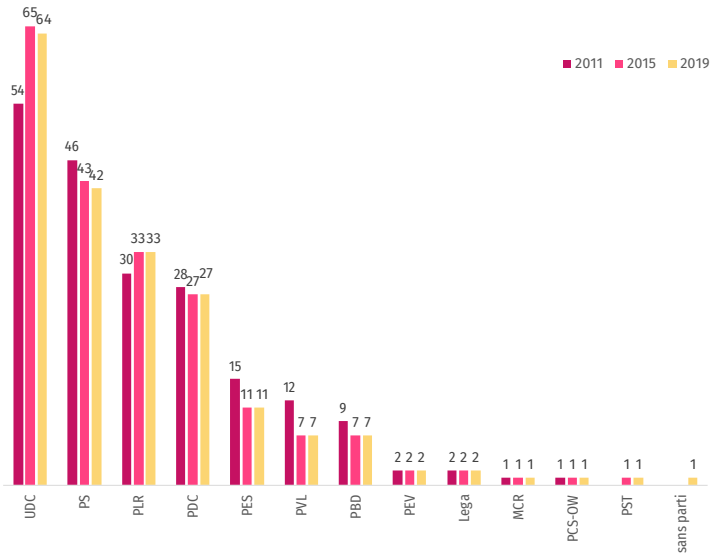

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Entre mai 2017 et mai 2018, l'UDC a perdu un siège au Conseil national vu que le conseiller national neuchâtelois, Raymond Clottu, a été exclu du parti en avril de cette année. Homme politique sans étiquette, il continue certes d'être membre du groupe parlementaire de l'Union Démocratique du Centre, mais il ne va pas se porter à nouveau candidat en octobre[1]. Arrivé en remplacement de Chantal Galladé, Daniel Frei est passé fin mai du PS au PVL, faisant que ce groupe parlementaire reçoit un siège de plus et dispose maintenant de huit représentants au lieu de sept. En avril 2019, le conseiller national du PDC Daniel Fässler (Al) a été élu au Conseil des Etats et a quitté le Conseil national. Jusqu'au 20 octobre, le canton d'Appenzel Rhodes-Intérieures n'a plus de représentant, raison pour laquelle la grande Chambre ne compte actuellement que 199 membres.

Au Conseil des Etats, le pouvoir du PLR a changé du fait que Karin Keller-Sutter a été élue au Conseil fédéral Le 19 mai, Benedikt Würth (PDC) a, au deuxième tour, été appelé à lui succéder par les votants du canton de Saint-Gall.

[1] https://www.blick.ch/news/wahlen-2019-bisher-26-ruecktritte-aus-nationalrat-und-19-aus-dem-staenderat-id15239964.html

Graphique 3

Assignation des sièges par parti au Conseil des États en 2011 et 2019

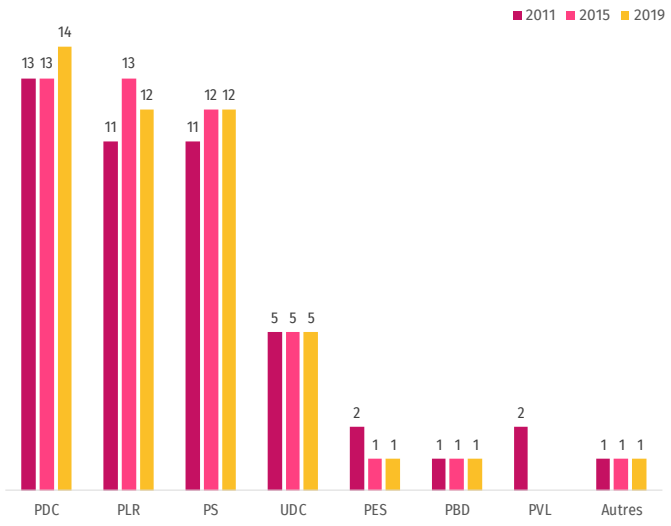

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Les proportions entre les sexes n'ont pratiquement pas changé; au terme de cette période législative, le Conseil national compte cependant une conseillère nationale de moins qu'en 2017.

Graphique 4

Assignation des sièges par sexe au Conseil national en 2011 et 2019

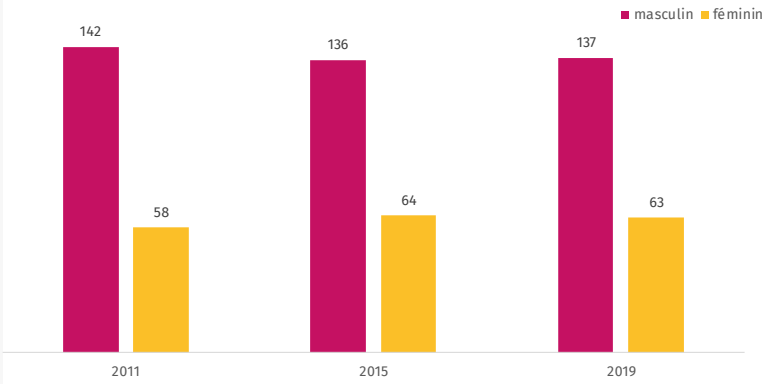

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Avec l'entrée de Karin Keller-Sutter au Conseil fédéral, le Conseil des Etats compte une femme de moins qu'il y a deux ans. Cela n'a toutefois pas de répercussion particulière sur l'engagement en faveur des problématiques des personnes handicapées. En effet, pour les parlementaires femmes, le nombre moyen de points composant l'indice d'engagement a augmenté comparé à l'enquête de 2017 (2017: 15.84, 2019: 22.95).

Graphique 5

Assignation des sièges par sexe au Conseil des États en 2011 et 2019

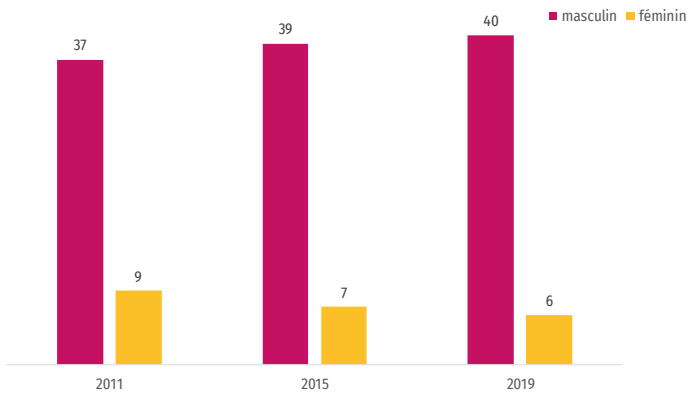

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

1.1 Qu'est-ce qui motive un engagement en faveur des personnes avec handicap ?

De manière générale, les résultats obtenus en 2017 se confirment: nous relevons notamment trois dimensions déterminantes pour un engagement en faveur des personnes avec handicap (visuel):

En premier lieu, l'engagement pour les personnes concernées dépend dans une large mesure du degré d'affectation directe. Les personnes elles-mêmes handicapées ou en contact avec un handicapé dans leur entourage familial s'engagent plus intensément. Malheureusement, il n'est pas possible de prouver au cas par cas si une personne est directement concernée ni de faire des évaluations quantitatives.

Le deuxième élément est le système de valeurs politiques: les parlementaires issus des partis de gauche, notamment, comme le PS et les Verts, ou les partis centristes imprégnés de christianisme comme le PDC et le PEV, s'engagent en faveur des intérêts des personnes souffrant d'un handicap (visuel):

Graphique 6

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées par groupe

Par rapport à la taille du groupe

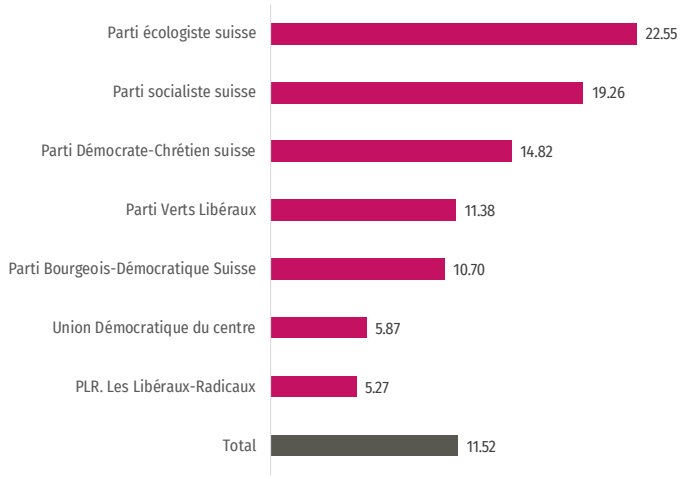

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

La nouveauté, c'est le leadership du groupe parlementaire des Verts avec une moyenne de 22.55 points d'indice dans la notation des groupes pour les liens avec des intérêts et pour les objets parlementaires, suivi de la fraction sociale-démocrate (19.26) et de la fraction PDC (14.82). De la sorte, ce sont les mêmes partis qu'en 2017 qui s'assurent les trois premières places. Concernant leur défense des problématiques des handicapés, les Verts se démarquent toutefois plus des autres groupes parlementaires et enregistrent la plus forte augmentation du nombre de points. Au terme de la période législative, le parti des Vert'libéraux affiche également un engagement plus intense qu'il y a encore deux ans (2017: 9.98, 2019: 11.38). Il se place, fait nouveau, devant le groupe parlementaire PBD en baisse de quelques points comparé à 2017. La fraction PLR libérale et la fraction de l'Union démocratique du centre occupent à nouveau les rangs inférieurs.

Le nombre de parlementaires hommes et femmes liés par des intérêts a augmenté; en effet, 77 membres de l'Assemblée fédérale ayant des intérêts pertinents ont été recensés en 2019. En 2017, ces parlementaires étaient au nombre de 56. Au cours de cette période de deux ans a également augmenté le nombre d'objets traitant directement ou indirectement des handicapés ou touchant ce domaine. 38 objets ont été pris en compte pour l'analyse actuelle contre 29 en 2017. Avec 11.52 points d'index, la valeur de l'engagement moyen se situe cependant au niveau de la dernière analyse.

L'intensité de l'engagement continue d'être influencé par le sexe: les membres féminins de l'Assemblée fédérale présentent en effet une valeur indicielle plus élevée (16.31 vs 9.61). L'engagement des femmes a même légèrement augmenté depuis 2017.

Graphique 7

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées par sexe

Par rapport à la taille du groupe

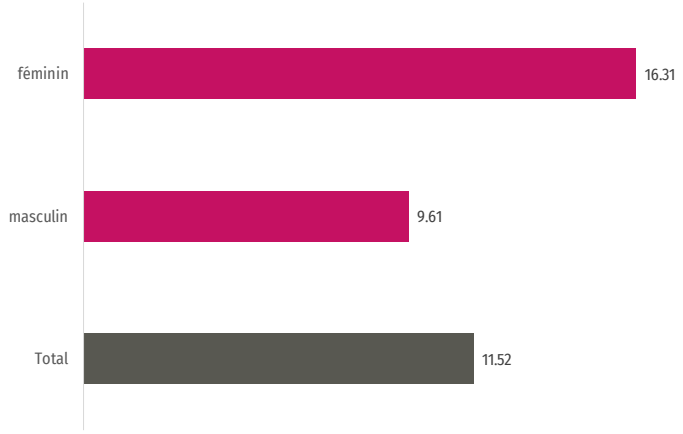

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Les personnes souhaitant un engagement renforcé du Parlement en faveur des personnes avec handicap peuvent donc une fois encore s'en tenir à la recommandation en vigueur, et soutenir les femmes, notamment, ainsi que les représentant/es des Verts, du PS, du PDC et du PEV. A cette thèse peuvent être rattachés des représentants du parti des Vert'libéraux à l'assemblée, et quelques-uns de leurs homologues de l'UDC (voir le classement du top 10 au Conseil des États).

1.2 Quels acteurs s'engagent, et dans quelles limites ?

Au niveau individuel, les deux cavaliers seuls de 2017 continuent de se démarquer, aussi en 2019, par rapport aux autres parlementaires hommes et femmes. Au Conseil national, la liste est dominée par Christian Lohr. C'est avec une forte avance que Pascale Bruderer Wyss mène la liste au Conseil des Etats. En raison de son départ à la fin de la période législative 2019, elle n'entre toutefois pas dans le classement des personnes qui se représentent comme candidates. La première place dans la notation générale du Conseil des Etats est occupée, fait nouveau, par le conseiller PS Roberto Zanetti suivi de Pirmin Bischof et d'Erich Ettlin du PDC.

Tableau 1: Top 10 Engagement – Conseillers nationaux et des Etats qui se représentent

Conseil National	Conseil des États
Christian Lohr, PDC (TG)	Roberto Zanetti, PS (SO)
Marianne Streiff-Feller, PEV (BE)	Pirmin Bischof, PDC (SO)
Balthasar Glättli, PES (ZH)	Erich Ettlin, PDC (OW)
Angelo Barrile, PS (ZH)	Hannes Germann, UDC (SH)
Barbara Gysi, PS (SG)	Damian Müller, PLR (LU)
Christine Bulliard-Marbach, PDC (FR)	Andrea Caroni, PLR (AR)
Thomas Amman, PDC (SG)	Josef Dittli, PLR (UR)
Maya Graf, PES (BL)	Brigitte Häberli-Koller, PDC (TG)
Benjamin Roduit, PDC (VS)	Hans Stöckli, PS (BE)
Roger Golay, MCG/MCG (GE)	Stefan Engler, PDC (GR)

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

La composition du Conseil national en termes de partis politiques, de candidats de pointe de ces partis et de l'engagement des candidats en faveur des intérêts des handicapés est dominée par les partis de gauche et chrétiens-démocrates. Roger Golay y fait exception en tant qu'unique représentant du côté droit de l'échier de l'échiquier politique. Parmi les nouveaux venus au Conseil national, Benjamin Roduit du PDC (VS) rejoint le top 10.

Au Conseil des États, chacun des partis au Conseil fédéral compte au moins un représentant. Avec quatre représentants dans le top 10, le PDC a conforté sa position sur les thèmes ayant trait aux problématiques des handicapés. Dans l'étude de 2017, seul le conseiller des Etats Jean-René Fournier du PDC avait rejoint le palmarès des conseillers des Etats les mieux placés.

Le classement complet des parlementaires se portant à nouveau candidats figure au chapitre 5 "Compilation".

Voici maintenant le classement complet des parlementaires pour les candidat(e)s qui se représentent, avec une décomposition par canton et par conseil.

1.3 Classement des parlementaires par canton

L'Argovie

Conseil National			Index Engagement
Flach	Beat	PVL	27.91
Feri	Yvonne	PS	26.72
Kälin	Irène	PES	19:14
Wermuth	Cédric	PS	17.72
Guhl	Bernhard	PBD	14.95
Reimann	Maximilian	UDC	8.33
Humbel	Ruth	PDC	5.56
Jauslin	Matthias Samuel	PLR	3.17
Burkart	Thierry	PLR	2.78
Glarner	Andreas	UDC	2.78
Knecht	Hansjörg	UDC	2.78
Stamm	Luzi	UDC	2.78
Burgherr	Thomas	UDC	0.00

Appenzell Rhodes-Extérieures

Conseil National			
Zuberbühler	David	UDC	8.33
Conseil des États			
Caroni	Andrea	PLR	15.69

Appenzell Rhodes-Intérieures

Conseil National			
Fässler (Wechsel per 2.6.2019 in den Conseil des États)	Daniel	PDC	0

Bâle-Campagne

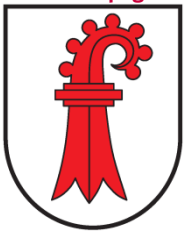

Conseil National			
Graf	Maya	PES	33.73
Nussbaumer	Eric	PS	16.01
Marti	Samira	PS	5.74
Sollberger	Sandra	UDC	3.31
de Courten	Thomas	UDC	3.17
Schneider-Schneiter	Elisabeth	PDC	2.78
Schneeberger	Daniela	PLR	0.00

Bâle-Ville

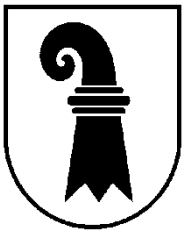

Conseil National			
Arslan	Sibel	PES	27.78
Jans	Beat	PS	9.39
Eymann	Christoph	LPS / LDP	2.78
Frehner	Sebastian	UDC	2.78

Berne

Conseil National

Streiff-Feller	Marianne	EVP	69.05
Trede	Aline	PES	28.46
Rytz	Regula	PES	25.00
Aebischer	Matthias	PS	21.43
Wüthrich	Adrian	PS	19.57
Grossen	Jürg	PVL	16.67
Masshardt	Nadine	PS	13.89
Pardini	Corrado	PS	13.89
Wasserfallen	Flavia	PS	11.74
Geissbühler	Andrea Martina	UDC	9.39
Bertschy	Kathrin	PVL	8.91
von Siebenthal	Erich	UDC	8.33
Salzmann	Werner	UDC	6.80
Hess	Lorenz	PBD	6.35
Aebi	Andreas	UDC	2.78
Hess	Erich	UDC	2.78
Wasserfallen	Christian	PLR	2.78
Markwalder	Christa	PLR	2.12
Bühler	Manfred	UDC	0.00
Pieren	Nadja	UDC	0.00
Rösti	Albert	UDC	0.00
Siegenthaler	Heinz	PBD	0.00

Conseil des États

Stöckli	Hans	PS	9.69

Fribourg

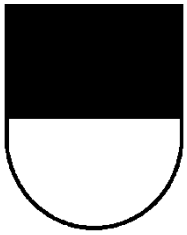

Conseil National

Bulliard-Marbach	Christine	PDC	39.37
Schneider Schüttel	Ursula	PS	31.20
Piller Carrard	Valérie	PS	19.44
Page	Pierre-André	UDC	8.33
Rime	Jean-François	UDC	8.33
Bourgeois	Jacques	PLR	0.00

Conseil des États

Vonlanthen	Beat	PDC	7.69
Levrat	Christian	PS	7.69

Genève

Conseil National

Golay	Roger	MCR / MCG	31.35
Mazzone	Lisa	PES	25.00
Fehlmann Rielle	Laurence	PS	21.83
Amaudruz	Céline	UDC	13.89
Nidegger	Yves	UDC	8.33
Lüscher	Christian	PLR	2.78
Genecand	Benoît	PLR	0.00

Glaris

Conseil National

Landolt	Martin	PBD	8.33

Conseil des États

Hösli	Werner	UDC	0
Hefti	Thomas	PLR	0

Grisons

Conseil National

Brand	Heinz	UDC	22.96
Candinas	Martin	PDC	13.49
Campell	Duri	PBD	8.33
Martullo-Blocher	Magdalena	UDC	2.78

Conseil des États

Engler	Stefan	PDC	7.69
Schmid	Martin	PLR	7.69

Jura

Conseil National

Gschwind	Jean-Paul	PDC	25.00
Fridez	Pierre-Alain	PS	13.89

Lucerne

Conseil National

Gmür-Schönenberger	Andrea	PDC	26.19
Birrer-Heimo	Prisca	PS	18.23
Töngi	Michael	PES	17.94
Vitali	Albert	PLR	11.83
Estermann	Yvette	UDC	6.53
Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	6.35
Müller	Leo	PDC	4.89
Schilliger	Peter	PLR	3.17
Grüter	Franz	UDC	0.00
Müri	Felix	UDC	0.00

Conseil des États

Müller	Damian	PLR	18.03

Neuchâtel

Conseil National

de la Reussille	Denis	PdA	22.22
Bauer	Philippe	PLR	0.00

Nidwald

Conseil National

Keller	Peter	UDC	0

Conseil des États

Wicki	Hans	PLR	7.69

Obwald

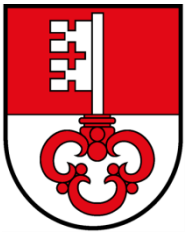

Conseil des États

Ettlin	Erich	PDC	20.73

St. Gall

Conseil National

Gysi	Barbara	PS	39.81
Ammann	Thomas	PDC	38.62
Friedl	Claudia	PS	22.22
Reimann	Lukas	UDC	8.33
Ritter	Markus	PDC	5.56
Paganini	Nicolo	PDC	4.76
Keller-Inhelder	Barbara	UDC	3.84
Dobler	Marcel	PLR	2.78
Müller	Thomas	UDC	2.78
Büchel	Roland Rino	UDC	0.00
Egger	Mike	UDC	0.00

Conseil des États

Rechsteiner	Paul	PS	0

Schaffhouse

Conseil National

Munz	Martina	PS	22.88
Hurter	Thomas	UDC	8.33

Conseil des États

Germann	Hannes	UDC	19.69
Minder	Thomas	-	0

Schwytz

Conseil National

Gmür	Alois	PDC	5.56
Dettling	Marcel	UDC	0.00
Gössi	Petra	PLR	0.00
Schwander	Pirmin	UDC	0.00

Conseil des États

Kuprecht	Alex	UDC	5.35

Soleure

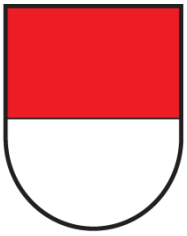

Conseil National

Hadorn	Philipp	PS	28.57
Imark	Christian	UDC	8.33
Wobmann	Walter	UDC	5.74
Müller-Altermatt	Stefan	PDC	3.17
Fluri	Kurt	PLR	2.78

Conseil des États

Zanetti	Roberto	PS	26.34
Bischof	Pirmin	PDC	23.69

Thurgovie

Conseil National

Lohr	Christian	PDC	97.22
Graf-Litscher	Edith	PS	19.44
Gutjahr	Diana	UDC	3.19
Herzog	Verena	UDC	2.78
Brunner	Hansjörg	PLR	0.00

Conseil des États

Häberli-Koller	Brigitte	PDC	15.38

Tessin

Conseil National

Carobbio Guscetti	Marina	PS	25.00
Quadri	Lorenzo	Lega	17.86
Regazzi	Fabio	PDC	17.06
Pantani	Roberta	Lega	13.89
Romano	Marco	PDC	13.23
Chiesa	Marco	UDC	8.33
Merlini	Giovanni	PLR	4.76
Cattaneo	Rocco	PLR	0.00

Conseil des États

Lombardi	Filippo	PDC	7.69

Uri

Conseil des États

Dittli	Josef	PLR	15.38

Vaud

Conseil National

Thorens Goumaz	Adèle	PES	22.22
Marra	Ada	PS	16.67
Crottaz	Brigitte	PS	14.35
Nordmann	Roger	PS	13.89
Bendahan	Samuel	PS	11.48
Brélaz	Daniel	PES	11.48
Chevalley	Isabelle	PVL	9.39
Buffat	Michaël	UDC	8.61
Nicolet	Jacques	UDC	8.33
Borloz	Frédéric	PLR	6.15
Béglé	Claude	PDC	2.78
Grin	Jean-Pierre	UDC	2.78
Moret	Isabelle	PLR	2.78
Feller	Olivier	PLR	0.00
Rochat Fernandez	Nicolas	PS	0.00
Wehrli	Laurent	PLR	0.00

Conseil des États

Français	Olivier	PLR	0

Valais

Conseil National

Roduit	Benjamin	PDC	33.47
Reynard	Mathias	PS	20.63
Nantermod	Philippe	PLR	16.67
Egger	Thomas	PDC	14.35
Addor	Jean-Luc	UDC	8.33
Ruppen	Franz	UDC	8.33
Bregy	Philipp Matthias	PDC	0.00

Conseil des États

Rieder	Beat	PDC	0

Zurich

Conseil National

Glättli	Balthasar	PES	42.46
Barrile	Angelo	PS	41.14
Quadranti	Rosmarie	PBD	31.35
Hardegger	Thomas	PS	27.25
Gugger	Niklaus-Samuel	EVP	22.33
Badran	Jacqueline	PS	18.12
Naef	Martin	PS	16.67
Seiler-Graf	Priska	PS	16.67
Girod	Bastien	PES	13.89
Meyer	Mattea	PS	13.89
Tuena	Mauro	UDC	11.51
Molina	Fabian	PS	11.23
Marti	Min Li	PS	8.33
Bigler	Hans-Ulrich	PLR	5.94

Heer	Alfred	UDC	5.94
Zanetti	Claudio	UDC	4.89
Frei	Daniel	PS	4.76
Walti	Beat	PLR	3.17
Bäumle	Martin	PVL	2.78
Matter	Thomas	UDC	2.78
Moser	Tiana Angelina	PVL	2.78
Portmann	Hans-Peter	PLR	2.78
Rutz	Gregor A.	UDC	2.78
Vogt	Hans-Ueli	UDC	2.78
Walliser	Bruno	UDC	2.78
Fiala	Doris	PLR	0.00
Köppel	Roger	UDC	0.00
Kutter	Philipp	PDC	0.00
Sauter	Regine	PLR	0.00
Steinemann	Barbara	UDC	0.00
Conseil des États			
Jositsch	Daniel	PS	7.69
Noser	Ruedi	PLR	4.00

Zoug

Conseil National			
Pfister	Gerhard	PDC	6.61
Aeschi	Thomas	UDC	2.78
Conseil des États			
Hegglin	Peter	PDC	7.69

1.4 Procédure méthodologique

Nous avons, en premier lieu, identifié tous les parlementaires nationaux actuel-lement en exercice (mai 2019).

Die beiden für jeden widerkandidierenden Parlamentarier und jede wiederkandidierende Parlamentarierin berücksichtigten Dimensionen wurden wie folgt erfasst:

1. Liens d'intérêts des parlementaires se portant à nouveau candidats

Les liens d’intérêts des parlementaires se portant à nouveau candidats ont été prélevés du registre du Conseil national et du Conseil des États (situation au 1er avril 2019). Ces indications ont été complétées par d’autres liens éventuels trouvés sur les sites Internet des parlementaires concernés ainsi que par une recherche dans la base de données Monetas, qui contient les inscriptions au registre du commerce, et sur Lobbywatch. D'autres détails figurent au chapitre « Liens d'intérêts ».

2. Objets parlementaires pertinents sur le plan thématique

Ont été définis les objets de la législature en cours (jusqu’à la session du printemps 2019 incluse) qui se rapportent aux personnes avec handicap. D'autres détails figurent au chapitre « Liens d'intérêts ».

Pour l'analyse des liens d'intérêts et des objets pertinents sur le plan thématique, des indexations ont été réalisées. Les points indiciels pour les liens d'intérêts ont été attribués à l'aide de deux dimensions qui devraient permettre une certaine « mesure de la portée » d'un parlementaire. Ont été prises en compte, d'une part, la fonction d'une personne au sein d'une organisation et, d'autre part, la portée géographique d'une organisation. Sur la base du modèle de codage suivant, une fonction et un niveau ont été attribués à chaque personne pour chaque lien d'intérêts, avec les points correspon-dants :

Tableau 2: Méthode d'indexation des liens d'intérêts

Points	Fonction	Points	Niveau
1	Membre	1	communal
2	Membre conseil consultatif Membre comité Intervenant(e) Donateur / Donatrice	2	régional
3	Président(e) conseil consultatif Président(e) comité Patronat / Matronat Ambassadeur / drice dans la fondation Président(e) d'honneur Chargé(e) de cours	3	cantonal
4	Membre conseil d'administration Membre comité (central) Membre conseil de fondation	4	national
5	Vice-président(e) conseil d'administration Vice-président(e) direction Vice-président(e) comité directeur Vice-président(e) conseil de fondation		
6	Président(e) conseil d'administration Président(e) direction Président(e) comité directeur Président(e) conseil de fondation		

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Les points pour la fonction sont multipliés par les points pour le niveau. D'autres détails, y compris des exemples de codage, figurent au chapitre 3.1 « Liens d'intérêts → évaluation par personne ».

Pour les objets parlementaires, il a été défini en premier lieu quels objets étaient axés sur les intérêts des personnes avec handicap et quels objets leur étaient défavorables. Des points ont été attribués pour les objets favorables aux intérêts des personnes avec handicap (dépôt ou soutien). C'est ainsi, par exemple, que l'auteur d'un objet favorable aux intérêts des personnes avec handicap s'est vu attribuer trois points, que d'éventuels co-signataires en ont reçu deux et que les parlementaires qui ont voté pour les intérêts des personnes avec handicap dans un vote au Conseil National ont reçu un point.

Comme ce système d'indexation peut atteindre des valeurs illimitées vers le haut, les deux échelles ont été pondérées à 100%. Cela permet aussi de garantir que les deux dimensions seront intégrées avec la même pondération dans le facteur final. Dans le cadre de la normalisation, le nombre de points maximal obtenu a été défini sur 100% puis les valeurs de tous les autres parlementaires ont été converties en pourcentage conformément à leur part au nombre de points maximal atteint.

Tous les détails concernant la détermination de la direction d'un projet, l'attribution des points et la normalisation figurent au chapitre 4.1 « Évaluation par personne ».

2 Conseillers nationaux et conseillers aux États en exercice

Dans une première phase, nous avons identifié tous les parlementaires natio-naux actuellement en exercice (mai 2019). Les personnes marquées en bleu dans le tableau sont entrées pour la première fois au Conseil national entre 2017 et 2019. Les conseillères et conseillers nationaux marqués en orange ne se représentent pas en 2019.

Tableau 3: Conseillers nationaux en exercice

Nom	Prénom	Parti	Canton	Sexe	Année de naissance
Addor	Jean-Luc	UDC	VS	m	1964
Aebi	Andreas	UDC	BE	m	1958
Aebischer	Matthias	PS	BE	m	1967
Aeschi	Thomas	UDC	ZG	m	1979
Amaudruz	Céline	UDC	GE	f	1979
Ammann	Thomas	PDC	SG	m	1964
Amstutz	Adrian	UDC	BE	m	1953
Arnold	Beat	UDC	UR	m	1978
Arslan	Sibel	PES	BS	f	1980
Badran	Jacqueline	PS	ZH	f	1961
Barazzone	Guillaume	PDC	GE	m	1962
Barrile	Angelo	PS	ZH	m	1976
Bauer	Philippe	PLR	NE	m	1962
Bäumle	Martin	PVL	ZH	m	1964
Béglé	Claude	PDC	VD	m	1949
Bendahan	Samuel	PS	VD	m	1980
Bertschy	Kathrin	PVL	BE	f	1979
Bigler	Hans-Ulrich	PLR	ZH	m	1958
Birrer-Heimo	Prisca	PS	LU	f	1959
Borloz	Frédéric	PLR	VD	m	1966
Bourgeois	Jacques	PLR	FR	m	1958
Brand	Heinz	UDC	GR	m	1955
Bregy	Philipp Matthias	PDC	VS	m	1978
Brélaz	Daniel	PES	VD	m	1950
Brunner	Hansjörg	PLR	TG	m	1966
Büchel	Roland Rino	UDC	SG	m	1965
Buffat	Michaël	UDC	VD	m	1979
Bühler	Manfred	UDC	BE	m	1979
Bulliard-Marbach	Christine	PDC	FR	f	1959
Burgherr	Thomas	UDC	AG	m	1962
Burkart	Thierry	PLR	AG	m	1975
Campell	Duri	PBD	GR	m	1963
Candinas	Martin	PDC	GR	m	1980
Carobbio Guscetti	Marina	PS	TI	f	1966
Cattaneo	Rocco	PLR	TI	m	1958
Chevalley	Isabelle	PVL	VD	f	1972
Chiesa	Marco	UDC	TI	m	1974
Clottu	Raymond	parteilos	NE	m	1967
Crottaz	Brigitte	PS	VD	f	1957

Nom	Prénom	Parti	Canton	Sexe	Année de naissance
de Buman	Dominique	PDC	FR	m	1956
de Courten	Thomas	UDC	BL	m	1966
de la Reussille	Denis	PdA	NE	m	1960
Derder	Fathi	PLR	VD	m	1970
Dettling	Marcel	UDC	SZ	m	1981
Dobler	Marcel	PLR	SG	m	1980
Egger	Mike	UDC	SG	m	1992
Egger	Thomas	PDC	VS	m	1967
Egloff	Hans	UDC	ZH	m	1959
Eichenberger-Walther	Corina	PLR	AG	f	1954
Estermann	Yvette	UDC	LU	f	1967
Eymann	Christoph	LPS / LDP	BS	m	1951
Fässler	Daniel	PDC	AI	m	1960
Fehlmann Rielle	Laurence	PS	GE	f	1955
Feller	Olivier	PLR	VD	m	1974
Feri	Yvonne	PS	AG	f	1966
Fiala	Doris	PLR	ZH	f	1957
Flach	Beat	PVL	AG	m	1965
Flückiger-Bäni	Sylvia	UDC	AG	f	1952
Fluri	Kurt	PLR	SO	m	1955
Frehner	Sebastian	UDC	BS	m	1973
Frei	Daniel	PVL	ZH	m	1979
Fridez	Pierre-Alain	PS	JU	m	1957
Friedl	Claudia	PS	SG	f	1960
Geissbühler	Andrea Martina	UDC	BE	f	1976
Genecand	Benoît	PLR	GE	m	1964
Giezendanner	Ulrich	UDC	AG	m	1953
Girod	Bastien	PES	ZH	m	1980
Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	LU	f	1958
Glarner	Andreas	UDC	AG	m	1962
Glättli	Balthasar	PES	ZH	m	1972
Glauser-Zufferey	Alice	UDC	VD	f	1954
Gmür	Alois	PDC	SZ	m	1955
Gmür-Schönenberger	Andrea	PDC	LU	f	1964
Golay	Roger	MCR / MCG	GE	m	1959
Gössi	Petra	PLR	SZ	f	1976
Graf	Maya	PES	BL	f	1962
Graf-Litscher	Edith	PS	TG	f	1964
Grin	Jean-Pierre	UDC	VD	m	1947
Grossen	Jürg	PVL	BE	m	1969
Grunder	Hans	PBD	BE	m	1956
Grüter	Franz	UDC	LU	m	1963
Gschwind	Jean-Paul	PDC	JU	m	1952
Gugger	Niklaus-Samuel	PEV	ZH	m	1970
Guhl	Bernhard	PBD	AG	m	1972
Gutjahr	Diana	UDC	TG	f	1984
Gysi	Barbara	PS	SG	f	1964
Hadorn	Philipp	PS	SO	m	1967
Hardegger	Thomas	PS	ZH	m	1956
Hausammann	Markus	UDC	TG	m	1964

Nom	Prénom	Parti	Canton	Sexe	Année de naissance
Heer	Alfred	UDC	ZH	m	1961
Heim	Bea	PS	SO	f	1964
Herzog	Verena	UDC	TG	f	1956
Hess	Lorenz	PBD	BE	m	1961
Hess	Erich	UDC	BE	m	1981
Hiltpold	Hugues	PLR	GE	m	1969
Humbel	Ruth	PDC	AG	f	1957
Hurter	Thomas	UDC	SH	m	1963
Imark	Christian	UDC	SO	m	1982
Jans	Beat	PS	BS	m	1964
Jauslin	Matthias Samuel	PLR	AG	m	1962
Kälin	Irène	PES	AG	f	1987
Keller	Peter	UDC	NW	m	1971
Keller-Inhelder	Barbara	UDC	SG	f	1968
Kiener Nellen	Margret	PS	BE	f	1953
Knecht	Hansjörg	UDC	AG	m	1960
Köppel	Roger	UDC	ZH	m	1965
Kutter	Philipp	PDC	ZH	m	1975
Landolt	Martin	PBD	GL	m	1968
Lohr	Christian	PDC	TG	m	1962
Lüscher	Christian	PLR	GE	m	1963
Maire	Jacques-André	PS	NE	m	1957
Marchand-Balet	Géraldine	PDC	VS	f	1971
Markwalder	Christa	PLR	BE	f	1975
Marra	Ada	PS	VD	f	1973
Marti	Samira	PS	BL	f	1994
Marti	Min Li	PS	ZH	f	1974
Martullo-Blocher	Magdalena	UDC	GR	f	1969
Masshardt	Nadine	PS	BE	f	1984
Matter	Thomas	UDC	ZH	m	1966
Mazzone	Lisa	PES	GE	f	1988
Merlini	Giovanni	PLR	TI	m	1962
Meyer	Mattea	PS	ZH	f	1987
Molina	Fabian	PS	ZH	m	1990
Moret	Isabelle	PLR	VD	f	1970
Moser	Tiana Angelina	PVL	ZH	f	1979
Müller	Leo	PDC	LU	m	1958
Müller	Thomas	UDC	SG	m	1952
Müller	Walter	PLR	SG	m	1948
Müller-Altermatt	Stefan	PDC	SO	m	1976
Munz	Martina	PS	SH	f	1955
Müri	Felix	UDC	LU	m	1958
Naef	Martin	PS	ZH	m	1970
Nantermod	Philippe	PLR	VS	m	1984
Nicolet	Jacques	UDC	VD	m	1965
Nidegger	Yves	UDC	GE	m	1957
Nordmann	Roger	PS	VD	m	1973
Nussbaumer	Eric	PS	BL	m	1960
Paganini	Nicolo	PDC	SG	m	1966
Page	Pierre-André	UDC	FR	m	1960

Nom	Prénom	Parti	Canton	Sexe	Année de naissance
Pantani	Roberta	Lega	TI	f	1965
Pardini	Corrado	PS	BE	m	1965
Pezzatti	Bruno	PLR	ZG	m	1951
Pfister	Gerhard	PDC	ZG	m	1962
Pieren	Nadja	UDC	BE	f	1980
Piller Carrard	Valérie	PS	FR	f	1978
Portmann	Hans-Peter	PLR	ZH	m	1963
Quadranti	Rosmarie	PBD	ZH	f	1957
Quadri	Lorenzo	Lega	TI	m	1974
Regazzi	Fabio	PDC	TI	m	1962
Reimann	Maximilian	UDC	AG	m	1942
Reimann	Lukas	UDC	SG	m	1982
Reynard	Mathias	PS	VS	m	1987
Rickli	Natalie Simone	UDC	ZH	f	1976
Riklin	Kathy	PDC	ZH	f	1952
Rime	Jean-François	UDC	FR	m	1950
Ritter	Markus	PDC	SG	m	1967
Rochat Fernandez	Nicolas	PS	VD	m	1982
Roduit	Benjamin	PDC	VS	m	1962
Romano	Marco	PDC	TI	m	1982
Rösti	Albert	UDC	BE	m	1967
Ruppen	Franz	UDC	VS	m	1971
Rutz	Gregor A.	UDC	ZH	m	1972
Rytz	Regula	PES	BE	f	1962
Salzmann	Werner	UDC	BE	m	1962
Sauter	Regine	PLR	ZH	f	1966
Schenker	Silvia	PS	BS	f	1954
Schilliger	Peter	PLR	LU	m	1959
Schneeberger	Daniela	PLR	BL	f	1967
Schneider Schüttel	Ursula	PS	FR	f	1961
Schneider-Schneiter	Elisabeth	PDC	BL	f	1964
Schwander	Pirmin	UDC	SZ	m	1961
Seiler-Graf	Priska	PS	ZH	f	1968
Semadeni	Silva	PS	GR	f	1952
Siegenthaler	Heinz	PBD	BE	m	1955
Sollberger	Sandra	UDC	BL	f	1973
Sommaruga	Carlo	PS	GE	m	1959
Stahl	Jürg	UDC	ZH	m	1968
Stamm	Luzi	UDC	AG	m	1952
Steinemann	Barbara	UDC	ZH	f	1976
Streiff-Feller	Marianne	EVP	BE	f	1957
Thorens Goumaz	Adèle	PES	VD	f	1971
Töngi	Michael	PES	LU	m	1967
Tornare	Manuel	PS	GE	m	1951
Trede	Aline	PES	BE	f	1983
Tuena	Mauro	UDC	ZH	m	1972
Vitali	Albert	PLR	LU	m	1955
Vogler	Karl	csp-ow	OW	m	1956
Vogt	Hans-Ueli	UDC	ZH	m	1969
von Siebenthal	Erich	UDC	BE	m	1958

Nom	Prénom	Parti	Canton	Sexe	Année de naissance
Walliser	Bruno	UDC	ZH	m	1966
Walti	Beat	PLR	ZH	m	1968
Wasserfallen	Flavia	PS	BE	f	1979
Wasserfallen	Christian	PLR	BE	m	1981
Wehrli	Laurent	PLR	VD	m	1965
Weibel	Thomas	PVL	ZH	m	1954
Wermuth	Cédric	PS	AG	m	1986
Wobmann	Walter	UDC	SO	m	1957
Wüthrich	Adrian	PS	BE	m	1980
Zanetti	Claudio	UDC	ZH	m	1967
Zuberbühler	David	UDC	AR	m	1979

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Le tableau suivant livre un aperçu des conseillères et conseillers des Etats en exercice au moment de l'enquête (mai 2019). Le 05 décembre 2018, Karin Keller-Sutter a été élue au Conseil fédéral où elle succède à Johann Schneider-Amman, et elle occupe depuis janvier 2019 la fonction de Ministre de la justice. Elle ne figure en conséquence pas dans la liste des conseillers des Etats en exercice. Les personnes marquées en orange ne se représentent pas.

Tableau 5: Conseillers nationaux en exercice

Nom	Prénom	Parti	Canton	Sexe	Année de naissance
Abate	Fabio	PLR	TI	m	1966
Baumann	Isidor	PDC	UR	m	1955
Berberat	Didier	PS	NE	m	1956
Bischof	Pirmin	PDC	SO	m	1959
Bischofberger	Ivo	PDC	AI	m	1958
Bruderer Wyss	Pascale	PS	AG	f	1977
Caroni	Andrea	PLR	AR	m	1980
Comte	Raphaël	PLR	NE	m	1979
Cramer	Robert	PES	GE	m	1954
Dittli	Josef	PLR	UR	m	1957
Eberle	Roland	UDC	TG	m	1953
Eder	Joachim	PLR	ZG	m	1951
Engler	Stefan	PDC	GR	m	1960
Ettlin	Erich	PDC	OW	m	1962
Fetz	Anita	PS	BS	f	1957
Föhn	Peter	UDC	SZ	m	1952
Fournier	Jean-René	PDC	VS	m	1957
Français	Olivier	PLR	VD	m	1955
Germann	Hannes	UDC	SH	m	1956
Graber	Konrad	PDC	LU	m	1958
Häberli-Koller	Brigitte	PDC	TG	f	1958
Hêche	Claude	PS	JU	m	1952
Hefti	Thomas	PLR	GL	m	1959
Hegglin	Peter	PDC	ZG	m	1960
Hösli	Werner	UDC	GL	m	1961
Janiak	Claude	PS	BL	m	1948
Jositsch	Daniel	PS	ZH	m	1965
Kuprecht	Alex	UDC	SZ	m	1957
Levrat	Christian	PS	FR	m	1970
Lombardi	Filippo	PDC	TI	m	1956
Luginbühl	Werner	PBD	BE	m	1958
Maury Pasquier	Liliane	PS	GE	f	1956
Minder	Thomas	-	SH	m	1960
Müller	Damian	PLR	LU	m	1984
Müller	Philipp	PLR	AG	m	1952
Noser	Ruedi	PLR	ZH	m	1961
Rechsteiner	Paul	PS	SG	m	1952
Rieder	Beat	PDC	VS	m	1963
Savary	Géraldine	PS	VD	f	1968
Schmid	Martin	PLR	GR	m	1969
Seydoux-Christe	Anne	PDC	JU	f	1958
Stöckli	Hans	PS	BE	m	1952
Vonlanthen	Beat	PDC	FR	m	1957
Wicki	Hans	PLR	NW	m	1964
Zanetti	Roberto	PS	SO	m	1954

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

3 Liens d'intérêts

À l'aide d'informations en ligne adéquates, nous déterminons les liens d'intérêts de conseillers nationaux et de conseillers des États avec les organisations d'aveugles, de malvoyants et de handicapés.

Les liens d'intérêts des parlementaires avec ces organisations ont été détermi-nés essentiellement sur la base des documents «Registre des liens d'intérêts» du Conseil national et du Conseil des États (situation au 1er avril 2019). Les indications correspondantes figurent dans le tableau ci-dessous, dans la colonne « Liens d'intérêts ». Outre la désignation de l'organisation dans laquelle le / la parlementaire s'engage, on trouve aussi, entre parenthèses, sa fonction au sein de cette organisation.

Dans une étape suivante, les parlementaires se portant à nouveau candidats ont été déterminés par le biais de la base de données Monetas, qui contient les ins-criptions au registre du commerce. Nous avons en outre examiné Lobbywatch et les sites Web des parlementaires, pour autant qu'ils existent, en y recherchant des informations complémentaires. Il a ainsi été possible de déceler d'autres activités ou affiliations au sein d'orga-nisations, lesquelles sont consignées dans la colonne « Infos sur site Internet / Monetas ». Des déclarations des parlemen-taires relatives au thème en question ont en outre été tirées des sites Internet des parlementaires se portant à nouveau candidats. Celles-ci sont indiquées dans la colonne correspondante.

Les personnes marquées en orange ne se portent pas à nouveau candidates en octobre; les parlementaires hommes et femmes marqués en bleu sont venus s'ajouter entre 2017 et 2019.

Tableau 6: Liens d'intérêts déterminants des conseillers nationaux

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Aebischer	Matthias	PS	BE	Aide et soins à domicile Bern (Patronat)	machTheather (comité de patronage)	
Ammann	Thomas	PDC	SG	Aide et soins à domicile Schweiz (Membre du Conseil consultatif) Aide et soins à domicile Verband SG-AI-AR (conseil administratift)		
Badran	Jacqueline	PS	ZH			
Barrile	Angelo	PS	ZH	Sozialvernetzte Lebensgemeinschaft (membre du directoire) Kinderspitex Kanton Zürich (Kispex) (conseil d'administration)	Société suisse SEP (Membre) machTheather (conseil d'administration)	
Birrer-Heimo	Prisca	PS	LU	Stiftung Brändi, Kriens (Membre conseil de fondation)		« Les thèmes de la vie sociale et de la politique de la santé, comme par exemple la configuration et le financement suffisant de l'assurance invali-dité (AI), des soins de santé bons et abordables ainsi que la lutte contre les médicaments trop chers font également partie de mes centres d'intérêt dans la politique. » « En ma qualité de conseillère de la fondation Brändi, j'attache une grande importance à l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des personnes avec handicap. »
Bulliard-Marbach	Christine	PDC	FR	Insieme Suisse (Membre comité central) Fondation L'Estampille, Fribourg (Présidente conseil de fondation)	Stiftung Heilpädagogisches Zentrum (conseiller de la fondation) machTheather (comité de patronage)	
Candinas	Martin	PDC	GR	Pro Infirmis Grisons, Chur (Président) ARGO (Fondation pour l'intégration de personnes avec handicap dans les Grisons) (Membre conseil de fondation)		
Chevalley	Isabelle	PVL	VD		Fondation Anita Chevalley (Membre)	
de Buman	Dominique	PDC	FR	Gruppierung der Freunde des Rollstuhl-Vereins (Vice-président)		
de Courten	Thomas	UDC	BL	Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil (Conseil consultatif)		

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Estermann	Yvette	UDC	LU		Insieme Luzern (Membre)	
Fehlmann Rielle	Laurence	PS	GE	Réseau romand Handicap Mental (RRASA) (Présidente) Fondation SGIPA (conseiller de la fondation)		
Feri	Yvonne	PS	AG	Förderverein für Kinder mit seltenen Krankheiten (Conseillère)	Kappeler-Stiftung (Présidente du Conseil de fondation) machTheather (Comité de patronage)	
Flach	Beat	PVL	AG	Stiftung für Behinderte Region Brugg, Windisch (Membre du Conseil de fondation) Verein machTheater (Conseil d'administration)	Stiftung Domino (Membre du Conseil de fondation)	
Frei	Daniel	PS (PVL seit Ende Mai 2019)	ZH	INSOS Zürich (Président)		
Geissbühler	Andrea				Fondation suisse pour paraplégiques (Membre)	
Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	LU	ParaHelp AG, Nottwil (Membre conseil d'administration)		
Glättli	Balthasar	PES	ZH	Promembro (co-président)		
Gmür-Schönenberger	Andrea	PDC	LU	Fondation suisse pour paraplégiques Nottwil (membre du Conseil d'administration)	Interessengemeinschaft Arbeit Luzern (directoire)	
Golay	Roger	UDC	GE	Promembro (co-président)		
Graf	Maya				machTheather (Comité de patronage)	
Guhl	Bernhard	PBD	AG		Pro Infirmis (Membre)	
Gysi	Barbara	PS	SG	Heimstätten Wil, Saint-Gall (Présidente conseil de fondation) Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil (Membre du Conseil consultatif)		
Hadorn	Philipp	PS	SO	IG pro VEBO und INSOS (Membre comité)		«Suzanne Auer, secrétaire générale d'Agile.ch, a présenté de façon impressionnante les conséquences dont vont souffrir les personnes handicapées. La loi fédérale sur l'assurance-invalidité garantit de compenser les conséquences économiques d'une invalidité

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
						au moyen d'une «couverture raisonnable des besoins pour vivre» et «de contribuer à ce que les assurés Le «programme de dé-stabilité» exige la suppression de 62 million dans l'AI. Un affront pour tous les handicapés déjà aux prises avec des conditions déjà rendues plus difficiles et qui souffrent d'une application insuffisante de la «loi sur l'égalité des personnes handicapées». En outre, les efforts d'assainissement de l'AI ont été remis en question. » «Le projet de loi est imprécis, indique une multitude imprécise de possibilités de surveillance, expose les bénéficiaires hommes et femmes à la suspicion générale et risque d'ouvrir en grand la voie de l'instauration d'un état policier non contrôlé. Et cela, pour commencer, aux frais des faibles, des personnes souffrant d'un handicap et de limitations. Ces personnes sont déjà tourmentées dans leur vie quotidienne par les conséquences d'une maladie ou d'un accident. Je veux en tant que chrétiennne respecter et préserver la dignité de mes semblables, raison pour laquelle je vote Non!»
Hardegger	Thomas	PS	ZH	Promobil, Zurich (Fondation pour les transports de personnes handicapées (Membre conseil de fondation) curaviva Zürich (Membre)	Behindertenkonferenz Canton Zurich (Membre) Plusport Behindertensport Rümlang (Membre)	
Häsler	Christine	PES	BE			« Les personnes avec handicap par exemple. Elles sont souvent qualifiées comme les « plus faibles de notre société ». Pourtant, elles prouvent chaque jour comment l'on peut, malgré les obstacles, vivre pleinement sa vie. Nous voulons tous vivre de façon autonome et autodéterminée. Nous souhaitons tous devenir vieux, mais personne ne veut être vieux et dépendant. »

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Hess	Lorenz	PBD	BE	Aide et soins à domicile Verband Schweiz, Bern (Membre de la Direction du Groupe) Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil (Membre du Conseil consultatif)		
Jans	Beat	PS	BS		Pro Infirmis (Membre)	
Jauslin	Matthias	PLR	AG		machTheather (comité de patronage)	
Keller-Inhelder	Barbara	UDC	SG		Paraplegikerstiftung (Membre)	
Lohr	Christian	PDC	TG	Pro Infirmis Schweiz, Zürich (vice-président)	Commission cantonale Pro Infirmis Thurgovie - Schaffhouse (co-vice-président) Pro Infirmis TG/SH (signataire autorisé) Laureus Metro Sports by Blindspot (parrain) Parlamentarische Gruppe für Behindertenfragen handicapées (coprésident) Stiftung Pro Handicap (ambassadeur) Swiss Handicap AG (Responsable du réseautage politique) Compasso (conseil consultatif) Profil Arbeit und Handicap (membre du conseil de fondation) PLUSPORT Sport Handicap Suisse (Président d'honneur) Comité Insieme Thurgovie (Membre comité) Referent an Fachtagungen im Behinderten- und Sozialwesen PLUSPORT Sport Handicap Kreuzlingen (Président) Charlotte und Hans Haller-Stiftung (conseil de fondation)	« L'égalité des personnes avec handicap, des femmes et des autres personnes défavorisées font bien évidemment partie de mon engagement, tout comme la lutte contre la violence et l'abus des enfants et autres personnes impuissantes. » « Le bien-être matériel, la liberté et la sécurité sociale ne peuvent et ne pourront être garantis à l'avenir qu'avec une économie performante. Il faut pour cette raison des entreprises prospères, qui continuent d'offrir des emplois attractifs porteurs de perspectives. Cela vaut particulièrement aussi pour les jeunes ainsi que pour les salariés plus âgés et handicapés. »
Markwalder	Christa	PLR	BE		Avantidonne - Kontaktstelle für Frauen und Mädchen mit Behinderung (comité de soutien)	
Merlini	Giovanni	PLR	TI	Fondazione Patrizio Patelli (Président)		
Müller	Leo	PDC	LU	Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil (Membre du Conseil consultatif)		
Müller-Altermatt	Stefan	PDC	SO			« Des rentes équitables – tant à la retraite qu'en cas d'invalidité – ne seront possibles à l'avenir que si (...) le recours

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
						abusif à l'AI est sanctionné et que les employeurs qui réintègrent les bénéficiaires de l'AI sont récompensés » Discours «J'ai un handicap»: «C'est autre chose: de l'admiration. C'est de l'admiration que j'éprouve, en tant que personne handicapée, pour les personnes qui n'ont pas ce handicap. Car c'est bien cela: En matière de création artistique, j'ai à proprement parler un handicap. Je suis la personne handicapée. Et c'est précisément là que réside le côté merveilleux de l'art et de cette exposition. Elle montre le niveau d'artificialité, d'inutilité et parfois d'injustice que peut atteindre la frontière entre les personnes handicapées et celles qui ne le sont pas. L'art nous montre que le «normal» n'existe pas. L'art révèle que nous les humains sommes tout à fait, en définitive, la somme de nos dons et de nos talents, mais que nous sommes surtout ceci: Des humains. Nous sommes des humains, que nous disposions de beaucoup ou de peu d'intellect, que nous soyons doués pour la musique, le sport ou pour la création artistique justement. Nous portons tous notre sac-à-dos qui nous rend uniques et c'est très bien ainsi.»
Munz	Martina	PS	SH		Spitex Hallau (Membre)	«Pour les personnes handicapées, la notion de 'pseudo-invalides' est déshonorante!»
Nussbaumer	Eric	PS	BL	Aide et soins à domicile Schweiz (Membre du Conseil consultatif)		
Paganini	Nicolo	PDC	SG		obvita Ostschweizerischer Blindenfürsorgeverein (membre du Comité de patronage) Gedächtnisstiftung Ellen Hess (conseil de fondation)	
Pfister	Gerhard	PDC	ZG	Stiftung Zürcher Sprachheilschule, Unterägeri (Membre conseil de fondation)		

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Quadranti	Rosmarie	PBD	ZH	Zentrum für Gehör und Sprache, Zurich (conseil du centre) (membre du conseil de fondation comme membre d'une autorité)		
Quadri	Lorenzo	Lega	TI	Servizio cure a domicilio del Luganese (SCuDo) (vice-président)		
Regazzi	Fabio	PDC	TI			"Motivazione: La Svizzera ha adottato diverse misure a sostegno di una migliore integrazione delle persone disabili. La legge sui disabili, diverse revisioni della legge sull'assicurazione per l'invalidità e il nuovo diritto di protezione degli adulti hanno notevolmente migliorato la situazione dei disabili nel nostro Paese. L'autodeterminazione e la partecipazione dei portatori di andicap vengono inoltre promosse dalla politica d'integrazione dello Stato sociale, a livello federale, cantonale e comunale. A maggior ragione un'azienda parastatale dovrebbe attenersi a questi principi e dare il buon esempio e non il contrario."
Reynard	Mathias	PS	VS		Schweizerische Vereinigung für hirnverletzte Menschen FRAGILE Wallis (Président)	"L'école doit assurer l'égalité des chances et l'intégration de tous les enfants, plutôt que l'exclusion des enfants handicapés, comme le prévoient certains partis." "Pour des raisons de conscience personnelle et de crainte de dérives eugénistes, je soutiendrai – aux côtés d'associations de défense des personnes handicapées – le referendum contre la loi concoctée par le Parlement, qui va nettement trop loin. Il s'agit là d'un débat très personnel et je me suis d'ailleurs différencié de la position officielle de mon parti sur cette question, en prenant une position plus conservatrice qui correspond à mes

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
						convictions profondes et à mon attachement au respect de la dignité humaine"
Roduit	Benjamin	PDC	VS	Association valaisanne des institutions pour personnes en difficulté (AVIP) (Président)		
Romano	Marco	PDC	TI	Provvida Madre, Balerna (membre du conseil de fondation comme représentant d'une autorité)		
Salzmann	Werner	UDC	BE	Wohn- und Pflegeheim Frienisberg, Frienisberg (Membre du Conseil d'administration)		
Schilliger	Peter	PLR	LU		Association des bienfaiteurs Fondation suisse pour paraplégiques (Membre) Supported employment Schweiz (Membre du Conseil consultatif)	
Schneider Schüttel	Ursula	PS	FR	applico (fondation pour les handicapés mentaux dans la partie germanophone du canton de Fribourg) (Présidente conseil de fondation) INFRI-Association fribourgeoise des institutions spécialisées, Fribourg (Présidente comité)		"En tant que présidente de l'INFRI ou de présidente du Conseil de fondation d'applico, je suis sensible aux besoins et intérêts de mes concitoyens souffrant d'un handicap mental." "L'égalité et l'intégration des personnes avec handicap sont, pour moi, des thèmes importants; l'égalité des chances en matière d'éducation, de formation, de profession, de logement sans obs-tacle, de travail, d'achats, etc. sont des objectifs que je soutiens pleinement." "Je m'intéresse à la politique en faveur des per-sonnes avec handicap et m'engage aussi au sein du Conseil national en faveur des intérêts de ces personnes." « En tant que présidente de l'association sectorielle INSOS, active dans toute la Suisse, d'institutions au service des personnes handicapées, je me déploie pour la défense compétente et légitimée de leurs intérêts politiques et économiques.» En tant qu'ancienne conseillère municipale de Köniz, députée et depuis l'automne 2010 comme conseillère nationale, je m'engage en faveur

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
						des familles, d'un environnement sain et des personnes désavantagées. Je place des accents dans les domaines suivants: Familles Économie éthique Environnement sain Personnes handicapées » « Pour les personnes handicapées En tant que présidente d'INSOS Suisse, l'association sectorielle des institutions au service des personnes handicapées, j'exige de bonnes conditions cadres pour les personnes souffrant d'un handicap. Jusqu'à présent, je me suis opposée en vain à ce que le terme «Invalide» continue d'être utilisé et ai exigé qu'il soit radié de la terminologie légale de la Confédération. Invalide signifie en français littéralement «dénué de valeur, sans valeur». Financées au moyen de l'AI, les personnes handicapées pouvaient jusqu'à présent mener à son terme une formation pratique selon INSOS sur 2 ans. Dorénavant, cela ne sera plus possible que si la personne peut par la suite être insérée sur le premier marché du travail. J'ai lutté de manière véhémente contre cela et j'ai gagné. Tout le monde détient un droit à l'éducation. La ratification par la Suisse de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées est un important jalon dans la vie la plus autonome possible des personnes souffrant d'un handicap. Cela peut réussir à condition d'appliquer la Convention en toute cohérence. »
Sollberger	Sandra	UDC	BL		Spitex Regio Liestal (Membre)	

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Streiff-Feller	Marianne	EVP	BE	INSOS Schweiz, Bern (Président du Comité exécutif du Groupe) INSOS SECURIT AG (Verwaltungsratspräsidentin)	Parlamentarische Gruppe für Behindertenfragen handicapées (coprésident)	
Trede	Aline	PES	BE		Schweizerischer Gehörlosenbund, SGB-FSS (Membre)	
Tuena	Mauro	UDC	ZH			"Le volontariat et l'engagement personnel sont au centre du sport de masse. L'accès au sport pour les personnes avec handicap mérite une attention particulière."
Vitali	Albert	PLR	LU	Stiftung für Schwerstbehinderte (SSBL), Lucerne (Membre conseil de fondation) Aufsichtskommission IV-Stelle Luzern (Membre)	Fondation suisse pour paraplégiques (conseil consultatif)	
Walti	Beat	PLR	ZH	Züriwerk-Stiftung für Menschen mit geistiger Behinderung en canton de Zurich, Zurich (Membre conseil de fondation)		
Wermuth	Cédric	PS	AG		Fondation suisse pour paraplégiques (Membre)	
Zanetti	Claudio	UDC	ZH	Fondation «Zur Palme» pour les personnes avec handicap (Membre conseil de fondation)		
Interessenbindungen nicht wiederkandidierender Personen:						
Schenker	Silvia	PS	BS			"L'être humain est au cœur de mes préoccupation: en tant que politicienne, je m'engage en faveur des familles et des personnes lésées par la maladie, l'âge ou le handicap. En ma qualité d'assistante sociale, je connais parfaitement leurs attentes et leurs soucis."
Heim	Bea	PS	SO	IG Pro VEBO und INSOS, Oensingen (Membre comité)		
Weibel	Thomas	PVL	ZH	Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil (Membre du Conseil consultatif)	Subkommission Behindertengerechtes Bauen (Membre)	

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Kiener Nellen	Margret	PS	BE	Conférence cantonale bernoise des handicapés (Membre)		
Glauser-Zufferey	Alice	UDC	VD	Conseil de la Fondation Saphir, Yverdon-les-Bains (vice-présidente)		Section sur le thème du handicap sur la page d'accueil, articles divers
Eichenberger-Walter	Corina	PLR	AG	Verein NISCHE Zofingen (Membre conseil consultatif)		
Pezzatti	Bruno	PLR	ZG	Connecta, Intégration des handicapés mentaux dans le marché du travail (Membre)	L'intergroupe parlementaire "Soins"	
de Buman	Dominique	PDC	FR		Gruppierung der Freunde des Rollstuhl-Vereins (Vice-président) Fondation suisse pour paraplégiques (conseil consultatif, comité de patronage)	

Tableau 7: Liens d'intérêts déterminants des conseillers aux États

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts	Infos sur le site Internet/Monetas/Lobbywatch	Déclarations
Bischof	Pirmin	PDC	SO	Associations Spitex privée Suisse ASPS (Prä-sident)		
Caroni	Andrea	PLR	AG			«Une société tolérante laisse chacun vivre sa vie, indépendamment de son sexe, de son âge, de sa religion, de son handicap ou de son orientation sexuelle»
Ettlin	Erich	PDC	OW	Fondation suisse pour paraplégiques, Nott-wil (Membre du comité consultatif)		
Germann	Hannes	UDC	SH	Diheiplus, Neuhausen am Rheinfall (éta-blisse-ment pour handicapés) (Président conseil de fondation)		«Mais pour les personnes gravement handicapées, il est absolument capital de trouver un emploi. Parler de réintégration dans les marché du travail tout en sa-chant cela est cynique. En outre, un dé-lestage pour l'AI risque de plomber les communes et les cantons. Hannes Germann (UDC/SH) a abondé dans son sens. Son attitude peut sur-prendre car il se range toujours à la cause des assainissements. Cette mesure pourtant ne le convainc pas, a déclaré Germann. 40% des bénéficiaires hommes et femmes de l'AI dépendent aujourd'hui déjà de prestations complémentaires. «Il s'agit donc d'un jeu à somme nulle: nous n'avons rien gagné et les perdants se sont les handicapés.»
Kuprecht	Alex	UDC	SZ	Fondation suisse pour paraplégiques, Nott-wil (comité consultatif)		
Müller	Damian	PLR	LU		Fondation suisse pour paraplégiques (Membre)	
Noser	Ruedi	PLR	AG		Stiftung Ilgenhalde (comité consultatif)	
Stöckli	Hans	PS	BE		Stiftung für blinde und sehbehinderte Kin-der und Jugendliche Zollikofen (Comité de patronage du président)	
Zanetti	Roberto	PS	SO	Fondation suisse pour paraplégiques, Nott-wil (comité consultatif)	"Stiftung Blumenhaus (Membre du Conseil de fondation) Pro Vebo & Insos (Présidente)	

Berberat	Didier	PS	NE	Procap La Chaux-de-Fonds (Membre conseil consultatif) BF Fondation (Aide aux handicapés), La Chaux-de-Fonds (Membre conseil de fondation)		
Bruderer Wyss	Pascale	PS	AG	Integration Handicap (Présidente comité directeur)	Dachorganisation Inclusion Handicap (Président) Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe (Membre) Swiss Handicap AG	« L'économie doit simultanément assumer aussi une responsabilité sociale – par exemple dans l'intégration de personnes avec handicap ainsi que dans la formation d'apprentis. »
Eder	Joachim	PLR	ZG	Fondation suisse pour paraplégiques Nottwil (Beirat) Stiftung für Menschen mit seltenen Krankheiten (comité consultatif)	Wohnheim Euw für psychisch Behinderte (Président)	
Fournier	Jean-René	PDC	VS	Fondation Valais de Coeur, Sion (Président conseil de fondation)		
Luginbühl	Werner	PBD	BE	GEWA Stiftung für berufliche Integration, Zollikofen (Membre du comité consultatif) Pro Mätteli (Membre comité)		
Maury Pasquier	Liliane	PS	GE		Aphasie Suisse (Membre du comité de patronage)	

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Parmi les 22 personnes nouvellement entrées au Conseil national entre juin 2017 et 2019, quatre parlementaires hommes et femme sont liés par des intérêts pertinents. Il s'agit de Benjamin Roduit (PDC, VS), d'Aline Trede (PES, BE), de Daniel Frei (PS, ZH, au PVL depuis le 29.05) et de Nicolo Paganini (PDC, SG).

Au Conseil des Etats, l'élection de Karin Keller-Sutter au Conseil fédéral a constitué le seul changement personnel; elle ne disposait toutefois d'aucun intérêt pertinent pour ce thème.

3.1 Évaluation par personne

Pour les différents parlementaires, une sorte de « mesure de la portée » doit être réalisée à l'aide d'un index pour les liens d'intérêts avec des organisations perti-nentes d'aveugles, de malvoyants ou de handicapés. Il est ainsi possible de me-surer l'influence thématique, ou la portée, d'un parlementaire sur la base de ses liens d'intérêts pertinents sur le plan thématique. Nous partons pour ce faire de deux hypothèses :

1. La fonction d'une personne dans une organisation contribue à sa portée. Nous supposons par exemple que le ou la président(e) d'un conseil de fon-dation, d'un comité directeur, d'une direction ou d'un conseil d'administra-tion a une plus grande portée et une plus grande influence que le membre d'une fondation ou d'une association.
2. Cela dépend en outre de la « portée géographique » d'une organisation. Pour cela, nous nous orientons sur les niveaux fédéraux de la Suisse : nous ac-cordons à une organisation nationale une plus grande portée qu'à une orga-nisation cantonale, régionale ou communale (dans l'ordre décroissant).

Aussi l'indexation des liens d'intérêts des parlementaires est-elle réalisée, d'une part, sur la base de la fonction d'une personne dans l'organisation et, d'autre part, en fonction du niveau fédéral de cette organisation.

Le tableau suivant indique selon quel modèle de codage des points indiciels sont attribués aux différents parlementaires ou aux divers liens d'intérêts des parlementaires :

Tableau 8: Méthode d'indexation des liens d'intérêts

Points	Fonction	Points	Niveau
1	Membre	1	communal
2	Membre conseil consultatif Membre comité Intervenant(e) Donateur / Donatrice	2	régional
3	Président(e) conseil consultatif Président(e) comité Patronat / Matronat Ambassadeur / drice dans la fondation Président(e) d'honneur Chargé(e) de cours	3	cantonal
4	Membre conseil d'administration Membre comité (central) Membre conseil de fondation	4	national
5	Vice-président(e) conseil d'administration Vice-président(e) direction Vice-président(e) comité directeur Vice-président(e) conseil de fondation		
6	Président(e) conseil d'administration Président(e) direction Président(e) comité directeur Président(e) conseil de fondation		

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Sur cette base, une fonction et un niveau sont attribués à chaque personne pour chaque lien d'intérêt, avec les points correspondants. Les points pour la fonction sont multipliés par les points pour le niveau. Si un parlementaire a indiqué plusieurs liens d'intérêts, cette procédure est répétée pour chaque lien d'intérêt avec une organisation et les points des différents liens sont additionnés.

C'est ainsi que les points de Christine Bulliard-Marbach ont été calculés par exemple, pour ses mandats « Insieme Schweiz (membre comité central) » et « Fondation L'Estampille, Fribourg (présidente du Conseil de fondation) » comme suit :
Insieme Schweiz (Membre comité central)
Fonction : Membre comité central = 4 points
Niveau : Insieme Suisse est l'organisation faîtière des associations de parents pour les personnes avec handicap mental = national = 4 points
→ 4 points x 4 points = 16 points
Fondation L'Estampille, Fribourg (Présidente conseil de fondation)
Fonction: Présidente conseil de fondation = 6 points
Niveau : Fondation L'Estampille est un atelier d'inclusion pour les personnes avec handicap men-tal à Fribourg = régional = 3 points → 6 points x 3 points = 18 points

Stiftung Heilpädagogisches Zentrum (Membre conseil de fondation)

Fonction: Membre conseil de fondation = 4 points

Niveau : Cette fondation promeut une attitude pédagogique curative de base au sein du système scolaire suisse, elle s'engage en faveur de l'éducation et de la promotion intégrales des personnes handicapées = 4 points

→ 4 points x 4 points = 16 points

machTheater (Patronat)

Fonction: Patronat = 3 points

Niveau: Cette association permet aux jeunes souffrant de handicaps de suivre, pendant leur temps libre ou à titre de formation possible, des courts d'art dramatique, de communication et sur les médias.

→ 3 points x 4 points = 12 points

Au total, Christine Bulliard-Marbach obtient ainsi 62 points pour ses liens d'intérêts.

Les déclarations collectées sur les sites Internet ont été assimilées à un patro-nat/ma-tronat ou à un mandat d'ambassadeur/ambassadrice d'une fondation au niveau national. Ainsi, les candidats qui ont exprimé explicitement leur engage-ment pour les personnes

avec handicap dans une déclaration ont obtenu 12 points supplémentaires dans l'indexation. (12 point ont été attribués une seule fois en cas de déclarations multiples.)

Les personnes marquées en orange dans le tableau ne se représentent pas en octobre 2019. Toutefois, leurs liens avec des intérêts entrent dans la notation générale par groupes parlementaires.

Comparé à l'enquête de 2017 (107 points), Christian Lohr a continué d'étendre ses liens avec des intérêts (189 points). Au Conseil des Etats, la liste continue d'être menée par Pascale Bruderer Wyss. Mais vu qu'elle ne se porte pas candidate à l'élection de d'octobre, c'est le conseiller des Etats Roberto Zanetti (Soleure) qui prend la tête comme conseiller le mieux placé bien qu'avec un nombre de point nettement inférieur. Au Conseil national, la grande Chambre perd avec Christine Bulliard-Marbach une personnalité ayant fait preuve d'un engagement supérieur à la moyenne.

Tableau 9: Évaluation des liens d'intérêts

Candidat pour	Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
CN	Lohr	Christian	PDC	TG	189	100.00
CE	Bruderer Wyss	Pascale	PS	AG	75	39.70
CN	Streiff-Feller	Marianne	PEV	BE	72	38.10
CN	Bulliard-Marbach	Christine	PDC	FR	62	32.80
CN	Schneider Schüttel	Ursula	PS	FR	42	22.22
CN	Barrile	Angelo	PS	ZH	40	21.16
CN	Feri	Yvonne	PS	AG	38	20.11
CN	Gmür-Schönenberger	Andrea	PDC	LU	36	19.05
CN	Reynard	Mathias	PS	VS	36	19.05
CN	Flach	Beat	PVL	AG	32	16.93
CN	Candinas	Martin	PDC	GR	30	15.87
CN	Fehlmann Rielle	Laurence	PS	GE	30	15.87
CN	Pezzatti	Bruno	PLR	ZG	28	14.81
CE	Eder	Joachim	PLR	ZG	28	14.80
CE	Zanetti	Roberto	PS	SO	28	14.80
CN	de Buman	Dominique	PDC	FR	27	14.29
CE	Bischof	Pirmin	PDC	SO	24	12.70
CN	Birrer-Heimo	Prisca	PS	LU	24	12.70
CN	Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	LU	24	12.70
CN	Glättli	Balthasar	PES	ZH	24	12.70
CN	Golay	Roger	UDC	GE	24	12.70
CN	Hadorn	Philipp	PS	SO	24	12.70
CN	Hess	Lorenz	PBD	BE	24	12.70
CN	Quadranti	Rosmarie	PBD	ZH	24	12.70
CN	Vitali	Albert	PLR	LU	23	12.17
CN	Ammann	Thomas	PDC	SG	20	10.58
CN	Hardegger	Thomas	PS	ZH	19	10.05

Candidat pour	Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
CN	Aebischer	Matthias	PS	BE	18	9.52
CN	Frei	Daniel	PS	ZH	18	9.52
CN	Merlini	Giovanni	PLR	TI	18	9.52
CN	Paganini	Nicolo	PDC	SG	18	9.52
CN	Roduit	Benjamin	PDC	VS	18	9.52
CE	Fournier	Jean-René	PDC	VS	18	9.50
CE	Germann	Hannes	UDC	SH	18	9.50
CN	Badran	Jacqueline	PS	ZH	16	8.47
CN	Quadri	Lorenzo	Lega	TI	15	7.94
CN	Kiener Nellen	Margret	PS	BE	15	7.94
CN	Gysi	Barbara	PS	SG	14	7.41
CN	Munz	Martina	PS	SH	13	6.88
CN	de Courten	Thomas	UDC	BL	12	6.35
CN	Graf	Maya	PES	BL	12	6.35
CN	Jauslin	Matthias	PLR	AG	12	6.35
CN	Müller-Altermatt	Stefan	PDC	SO	12	6.35
CN	Regazzi	Fabio	PDC	TI	12	6.35
CN	Schilliger	Peter	PLR	LU	12	6.35
CN	Tuena	Mauro	UDC	ZH	12	6.35
CN	Walti	Beat	PLR	ZH	12	6.35
CN	Schenker	Silvia	PS	BS	12	6.35
CN	Heim	Bea	PS	SO	12	6.35
CN	Weibel	Thomas	PVL	ZH	12	6.35
CE	Berberat	Didier	PS	NE	12	6.30
CE	Luginbühl	Werner	PBD	BE	12	6.30
CE	Maury Pasquier	Liliane	PS	GE	12	6.30
CE	Caroni	Andrea	PLR	AG	12	6.30
CN	Glauser-Zufferey	Alice	UDC	VD	10	5.29
CN	Markwalder	Christa	PLR	BE	8	4.23
CN	Müller	Leo	PDC	LU	8	4.23
CN	Nussbaumer	Eric	PS	BL	8	4.23
CN	Romano	Marco	PDC	TI	8	4.23
CN	Zanetti	Claudio	UDC	ZH	8	4.23
CE	Ettlin	Erich	PDC	OW	8	4.20
CE	Kuprecht	Alex	UDC	SZ	8	4.20
CE	Noser	Ruedi	PLR	AG	6	3.20
CN	Chevalley	Isabelle	PVL	VD	4	2.12
CN	Geissbühler	Andrea Martina	UDC	BE	4	2.12
CN	Guhl	Bernhard	PBD	AG	4	2.12
CN	Jans	Beat	PS	BS	4	2.12
CN	Keller-Inhelder	Barbara	UDC	SG	4	2.12

Candidat pour	Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
CN	Pfister	Gerhard	PDC	ZG	4	2.12
CN	Salzmann	Werner	UDC	BE	4	2.12
CN	Trede	Aline	PES	BE	4	2.12
CN	Wermuth	Cédric	PS	AG	4	2.12
CN	Eichenberger-Walter	Corina	PLR	AG	4	2.12
CE	Müller	Damian	PLR	LU	4	2.10
CE	Stöckli	Hans	PS	BE	3	1.60
CN	Estermann	Yvette	UDC	LU	3	1.59
CN	Sollberger	Sandra	UDC	BL	2	1.06

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

À nouveau, seuls sont présentés dans le tableau les parlementaires qui ont fait une indication dans l'une des catégories expliquées précédemment. Dans ce cas, tous les parlementaires se portant à nouveau candidats, qu'il s'agisse de conseillers nationaux ou de conseillers des États, ont été comparés entre eux. La première colonne du tableau indique le conseil d'attache des parlementaires. La colonne « Total points » comprend le nombre de points attribués à la personne sur la base de la méthode d'indexation précédemment expliquée. Il arrive fréquemment que plusieurs personnes aient le même nombre de points, avec en conséquence les mêmes rangs. Les parlementaires ayant le même nombre de points ont été indiqués dans l'ordre alphabétique.

Les points indiciels ont été en outre normalisés de sorte qu'ils entrent dans l'évaluation avec la même influence que les objets parlementaires. Pour la normalisation, le nombre de points indiciels atteint au maximum a été assimilé à 100% et les valeurs de tous les autres parlementaires ont été converties en pourcentage en fonction de leur part dans le nombre de points maximal atteint.

Le conseiller national Christian Lohr a atteint, avec 102 points, le maximum de points indiciels attribués. Ainsi, 189 points indiciels sont assimilés à 100%. Pascale Bruderer Wyss a atteint, avec 75 points indiciels, le deuxième nombre de points le plus élevé, de sorte que nous lui attri-buons une valeur par une simple règle de trois :

189 points	=	100 % (du nombre de points maximal)
1.89 points	=	1 % (du nombre de points maximal)
75 points	=	39.70 % (du nombre de points maximal)

3.2 Évaluation par groupes parlementaires

Une analyse des liens avec des intérêts par groupe parlementaire livre un portrait similaire à celui de 2017:

Graphique 8

Personnes avec liens d'intérêts déterminants par groupe

En % de tous les membres de groupes

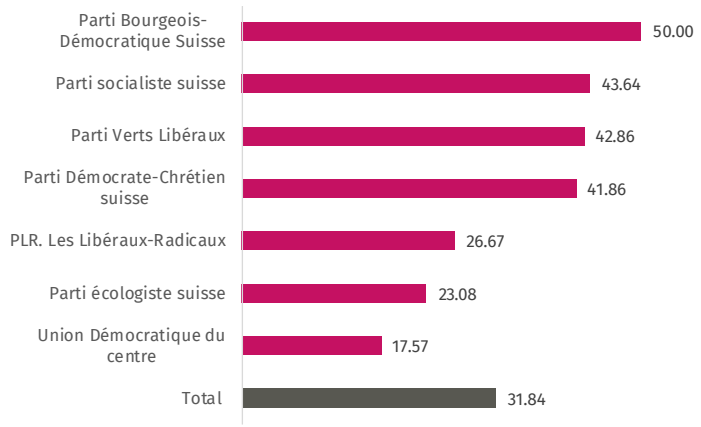

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Au total, la part de membres du Parlement liés par un centre d'intérêts en faveur des personnes handicapées ou limitées par leur santé a augmenté en Suisse. Nos recherches ont fait ressortir que sur les 246 membres en exercice au sein de l'Assemblée fédérale, 32% environ ont un lien thématique pertinent, contre 23% environ lors de l'enquête de 2017. Cela est imputable d'une part à un engagement encore plus intensif des personnes qui s'étaient déjà fortement déployées par le passé (par ex. Christine Bulliard-Marbach avec deux mandats supplémentaires comparés à 2017). En outre sont venus les rejoindre quelques candidats liés par des intérêts pertinents.

Le groupe parlementaire PBD occupe la plus haute place avec au moins la moitié de ses membres liée par au moins un intérêt. Le groupe parlementaire social-démocrate continue d'occuper la deuxième place avec 43.6% de ses membres. Le groupe parlementaire vert-libéral dérobe la troisième place, fait nouveau, au PDC. En 2017, la part de membres liés par des intérêts au sein de la fraction des Verts était plus importante que chez les Libéraux. Ces deux groupes parlementaires permutent maintenant leurs places avec environ un quart de membres chacun. La fraction de l'Union démocratique du centre compte le plus petit nombre de membres liés par des intérêts; néanmoins, le nombre de membres liés par des intérêts correspondants a augmenté (17.6% contre 10.8% en 2017).

Si l'on compare le nombre de points atteint avec les liens avec des intérêts et la taille du groupe parlementaire, ce sont ces mêmes trois partis qui forment le cercle des représentants les plus engagés:

Graphique 9

Fermeté des liens d'intérêts déterminants par groupe

Par rapport à la taille du groupe

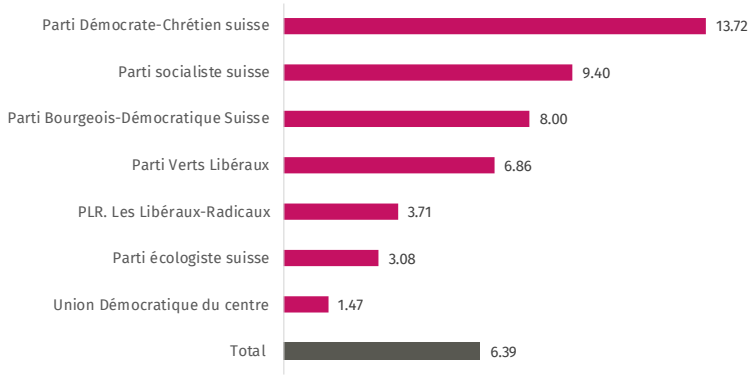

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

La fraction PDC mène à distance le palmarès des liens avec des intérêts d'intérêts avec en moyenne 13.7 points. Elle est suivie de la fraction sociale-démocrate et de la fraction PBD avec respectivement 9.4 et 8 points en moyenne par membre. Comparé à la dernière enquête, les liens avec des intérêts du groupe parlementaire vert-libéral se sont intensifiés; en effet, avec une moyenne de 6.9 points le voici qui arrive quatrième et qui fait plus que doubler son nombre moyen de points par rapport à 2017. Les membres du groupe parlementaire des Verts reçoivent 3.1 points, score inchangé; ils sont ainsi dépassés actuellement par le groupe parlementaire des Libéraux (3.7 points). Comme en 2017, c'est le groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre qui reçoit le moins de points par membre.

Si l'on ventile les résultats séparément par Conseil, le classement des groupes parlementaires au Conseil national est identique.

Graphique 10

Fermeté des liens d'intérêts déteminants au Conseil national par groupe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

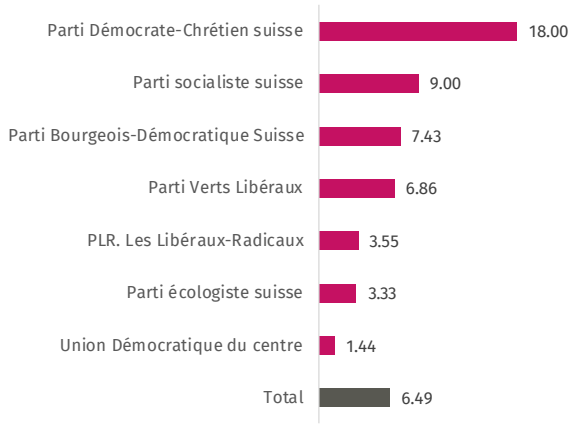

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Au Conseil des Etats, le PBD demeure premier avec 12 points, ce qui est imputable à l'engagement permanent de Werner Luginbühl et confère à cette fraction un poids élevé à l'avenant. Au même niveau de points qu'en 2017, le groupe parlementaire social-démocrate (10.8) et son homologue UDC (4.3) arrivent à la deuxième et à la troisième place. Les groupes parlementaires PDC et PLR réunissent le même nombre de points que lors de la dernière analyse en 2017.

Graphique 11

Fermeté des liens d'intérêts déterminants au Conseil des États par groupe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

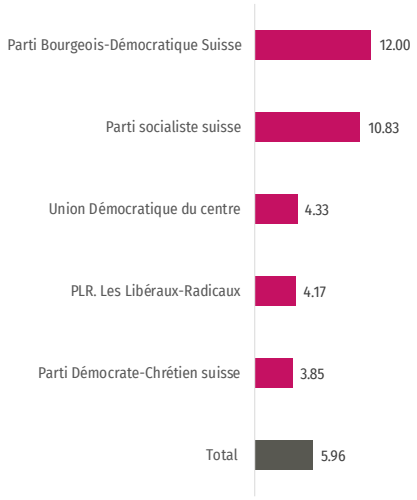

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Le Conseil des États n'accueille plus aucun représentant du groupe Vert'libéral, ce qui se traduit par une valeur nulle pour ce parti. Un seul membre des Verts occupe actuellement un siège au Conseil des États, mais cette personne n'affiche aucun lien d'intérêt avec des

organisations d'aveugles, de malvoyants ou de personnes handicapées, d'où une valeur également nulle pour les Verts.

4 Objets parlementaires pertinents sur le plan thématique

À l'aide d'une recherche dans la base de données des objets parlementaires, nous avons regroupé tous les objets parlementaires pertinents sur le plan thématique qui ont été traités dans les deux chambres pendant la législature actuelle. Nous avons ce faisant tenu compte des objets qui sont en lien direct ou indirect avec le handicap en général et avec la cécité et la malvoyance en particulier.

La collection des objets couvre la période écoulée depuis la dernière enquête. Le supplément comprend également les objets qui étaient encore en suspens lors de la dernière enquête et qui ont depuis lors été traitées par le Conseil national ou le Conseil des Etats.

Les objets sélectionnés sont subdivisés par

- motion,
- postulat,
- initiative parlementaire,
- initiative cantonale,
- objet du conseil fédéral,
- interpellation,
- question et
- question pour l'heure des questions.

La motion

Intervention chargeant le Conseil fédéral de soumettre au Parlement un projet d'acte de l'Assem-blée fédérale ou de prendre une mesure donnée. La transmission d'une **MOTION** au Conseil fédéral requiert l'approbation des deux chambres. Une motion peut être modifiée par le second conseil sur proposition de la commission chargée de l'examen préalable ou sur proposition du Conseil fédéral. Dans un tel cas de figure, les modifications apportées sont adressées au conseil priori-taire qui peut, soit les approuver, soit rejeter la motion (mais non la modifier).

Nous indiquons ensuite les motions sélectionnées en raison de leurs liens avec la thématique. Le numéro et le titre de chaque objet sont indiqués. Dans la troisième et qua-trième colonne, on trouve l'auteur de la motion et la date de dépôt. Dans la co-lonne « État des délibérations », il est indiqué si les motions sont liquidées ou non à l'heure actuelle et quelle a été l'issue. Des détails relatifs aux votes, à leur date et à leur issue figurent dans la dernière colonne du tableau.

Tableau 10: Motions pertinentes sur le plan thématique

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	État des délibérations	Vote
19.3331	Equité pour les personnes soumises à cotisation AVS sans être affiliées à une caisse de pension	CN Vogler Karl (csp-ow)	22.03.2019	Non encore traité au conseil	
19.3239	Ne pas exclure les personnes à l'AI qui sont à la recherche d'un emploi	CdE Bruderer Wyss Pascale (PS)	21.03.2019	Non encore traité au conseil	
18.4395	Explications du Conseil fédéral et autres informations de la Confédération en langage simplifié	CN Rytz Regula (PES)	14.12.2018	Non encore traité au conseil	
18.4330	Assurance-invalidité. L'intégration professionnelle doit être la priorité	CN Mazzone Lisa (PES)	14.12.2018	Non encore traité au conseil	
18.4156	Utiliser de manière optimale le plurilinguisme suisse et l'anglais comme langue internationale	CN Gmür-Schönenberger Andrea (PDC)	10.12.2018	Liquidé: CN Rejet	
18.3684	La formation professionnelle doit viser la participation des personnes ayant un handicap et la reconnaissance de leur potentiel	CN Flach Beat (GLP)	15.06.2018	Non encore traité au conseil	
17.3867	Accès des personnes handicapées aux prestations privées	CdE Bruderer Wyss Pascale (PS)	28.09.2017	Liquidé	Retiré
17.3866	Rapports de travail de droit privé. Combler les lacunes de la législation sur l'égalité pour les handicapés	CdE Bruderer Wyss Pascale (PS)	28.09.2017	Liquidé	Retiré
16.4020	Données statistiques dans le domaine de l'intégration des personnes handicapées	CdE Eder Joachim (PLR)	14.12.2016	Liquidé: CdE Adoption; CN Rejet	CN: 62 votes pour l'adoption de la motion, 122 votes contre, 21 abstention
16.3881	Améliorer l'accompagnement vers l'autonomie et l'intégration sociale des personnes en situation de handicap	CN Golay Roger (MCG)	30.09.2016	Transmission	CN: 119 votes pour l'adoption de la motion, 57 votes contre, 5 abstention
16.3880	Améliorer l'accompagnement vers l'autonomie et l'intégration sociale des personnes en situation de handicap	CN Glättli Balthasar (PES)	30.09.2016	Transmission	CN: 119 votes pour l'adoption de la motion, 57 votes contre, 5 abstention

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Le postulat

Le **POSTULAT** charge le Conseil fédéral d'examiner si le projet de décret doit être soumis à l'Assemblée fédérale ou si une mesure doit être prise. Avec un postulat, un membre du Conseil peut également demander un rapport sur une autre question.

L'accord de l'autre Conseil n'est pas nécessaire pour transférer un postulat au Conseil fédéral.

Ont été choisis les postulats suivants, dont le contenu se penche sur la situation des personnes souffrant d'un handicap.

Tableau 11: Postulats pertinentes sur le plan thématique

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	Vote
19.3086	Assurances sociales. Analyser les avantages du suivi postréhabilitation à long terme	CN Nantermod Philippe (PLR)	12.03.2019	Non encore traité au conseil
18.3667	Intégration scolaire des enfants atteints d'un handicap mental	CN Ammann Thomas (PDC)	15.06.2018	Non encore traité au conseil
17.3972	Participation politique des personnes handicapées	COMMISSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE CE	27.10.2017	Adoption
17.3540	Pour des soins sans discrimination	CN Lohr Christian (PDC)	15.06.2017	Non encore traité au conseil

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

L'initiative parlementaire

Intervention adressée à l'un des conseils par laquelle un député dépose un projet d'acte de l'Assemblée fédérale ou les grandes lignes d'un tel acte. Il ne peut être déposé **D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE** sur une affaire en cours d'examen. Les initiatives parlementaires font l'objet d'une procédure d'examen préalable visant notamment à établir s'il y a lieu d'y donner suite. La décision de la commission du conseil où a été déposée l'initiative de donner suite à cette dernière requiert l'approbation de la commission compétente de l'autre conseil ou, en cas de refus de cette dernière, des deux conseils.

L'initiative parlementaire suivante figurait déjà dans l'analyse de 2017 mais à l'époque elle n'avait pas encore été traitée au Conseil. Pour cette raison, elle entre à nouveau dans l'analyse.

Tableau 12: Initiatives parlementaires pertinentes sur le plan thématique

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	État des délibérations	Vote
16.488	Codifier le trust dans la législation suisse	CN Fabio Regazzi (PDC)	13.12.2016	Donné suite	

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

L'initiative cantonale

Projet d'acte législatif ou proposition en vue de l'élaboration d'un projet d'acte qu'un canton soumet à l'Assemblée fédérale. Il convient de distinguer l'initiative d'un canton de **L'INITIATIVE CANTONALE**, soumise au parlement cantonal.

Depuis la dernière enquête pendant la période législative en cours, il n'y a pas d'initiative cantonale considérée comme pertinente pour l'analyse.

Objet du Conseil fédéral

Un **OBJET DU CONSEIL FEDERAL** : Toute affaire ou dossier sur lequel [...] le Conseil fédéral est amené à délibérer.

Au cours de la période d'enquête tombe la révision de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité initiée le 15 février 2017 par le Conseil fédéral. Cette révision a pour objectif d'améliorer les mesures d'insertion des adolescents et des jeunes malades mentaux situés à l'interface entre l'école, la formation et la vie professionnelle. Les adultes malades mentaux doivent bénéficier à l'avenir de mesures plus flexibles et d'un accompagnement plus continuel.

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	État des délibérations	Vote
17.022	LAI. Modification (Développement continu de l'AI)	Objet du Conseil fédéral	15.02.2017	Traité par le Conseil Na-tio-nal	CN: 128 votes pour l'adoption de la motion, 51 votes contre, 0 abstention

L'interpellation

Intervention par laquelle les parlementaires demandent au Conseil fédéral de leur fournir des informations sur des événements ou des problèmes concernant soit la politique intérieure ou extérieure, soit l'administration. En règle générale, ce dernier y répond jusqu'à la session suivante. Une **INTERPELLATION** peut être déclarée urgente : elle est alors traitée pendant la session en cours. Enfin, la réponse du Conseil fédéral peut faire l'objet d'un débat.

Les interpellations suivantes présentant des points de contact avec les intérêts des personnes handicapées ont été déposées et traitées depuis la dernière analyse:

Tableau 13: Interpellations pertinentes sur le plan thématique

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	Vote
19.3436	La réform des prestations complémentaires met-elle un frein aux solutions d'hébergement communautaire, pourtant avantageuses?	CN Quadranti Rosemarie (PBD)	08.05.2019	Non encore traité au conseil
18.4378	Prestations transitoires de l'AI	CN Roduit Benjamin (PDC)	14.12.2018	Non encore traité au conseil
18.4308	Participation au revenu et accueil extrafamilial pour les enfants handicapés	CN Bertschy Kathrin (GLP)	14.12.2018	Liquidé
18.4201	Combien de rentes pour enfant sont réduites en vertu de la règle de surassurance fixée à l'article 38bis LAI?	CN Lohr Christian (PDC)	12.12.2018	Liquidé
18.4116	Intégration scolaire des enfants atteints d'un handicap mental	CN Ammann Thomas (PDC)	29.11.2018	Non encore traité au conseil

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	Vote
18.4044	A-t-on oublié les parents qui s'occupent d'enfants gravement malades ou handicapés?	CN Roduit Benjamin (PDC)	28.09.2018	Liquidé
18.3795	Soins de santé pour les personnes en situation de handicap	CN Gysi Barbara (PS)	19.09.2018	Liquidé
18.3254	Redevance de radio-télévision dans les établissements pour handicapés. Une fois, deux fois, x fois?	CN Streiff-Feller Marianne (PEV)	15.03.2018	Liquidé
18.3134	Suisse orientale. Nouveau matériel roulant moderne à la saint-glinglin?	CN Ammann Thomas (PDC)	12.03.2018	Liquidé
17.4223	Salaires des directeurs des faîtières de l'aide privée aux invalides	CN Addor Jean-Luc	15.12.2017	Liquidé
17.4188	Formation professionnelle 2030. A-t-on oublié les personnes handicapées?	CN Häsler Christine (PES)	14.12.2017	Liquidé
17.4063	Les contributions d'assistance de l'AI ne sont-elles plus sollicitées ou est-il trop compliqué de les obtenir depuis leur mise en place définitive?	CN Quadranti Rosemarie (PBD)	12.12.2017	Liquidé
17.3833	Augmentation alarmante du nombre de personnes handicapées touchées par la pauvreté	CN Schenker Silvia (PS)	28.09.2017	Liquidé
17.3820	Les personnes handicapées veulent avoir voix au chapitre	CN Lohr Christian (PDC)	28.09.2017	Non encore traité au conseil
17.3676	Assurance-invalidité. Rigueur juridique et cas de rigueur	CdE Maury Pasquier Liliane (PS)	18.09.2017	Liquidé
17.3254	Avantages des nouvelles technologies pour les personnes handicapées. L'exemple de HbbTV	CdE Bruderer Wyss Pascale (PS)	17.03.2017	Liquidé

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Question

Intervention par laquelle les parlementaires demandent au Conseil fédéral de leur fournir des informations sur une affaire touchant la Confédération (voir interpellation). La réponse du Conseil fédéral est adressée uniquement à l'auteur. **LA QUESTION** n'est pas traitée au conseil.

Les demandes suivantes ont été évaluées entre 2017 et 2019 comme thématiquement pertinentes:

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt	État des délibérations
18.1094	Qui est concerné par le développement continu de l'AI?	CN Wüthrich Adrian (PS)	14.12.2018	Liquidé
18.1031	Accessibilité des trams pour les personnes handicapées et celles dont l'âge restreint la mobilité	CN Eymann Christoph (PLR)	11.06.2018	Liquidé
18.1020	Permettre aux personnes devenues invalides à la suite d'un accident de rester chez elles	CN Carobbio Guscetti Marina (PS)	16.03.2018	Liquidé

Question pour l'heure des questions

Séance, d'une durée de 90 minutes maximum, intervenant au début des deuxième et troisième semaines de chaque session, au cours desquelles le Conseil fédéral répond oralement aux **QUESTIONS** en rapport avec l'actualité déposées par écrit la semaine précédente. Cette procédure est propre au Conseil National.

Les questions thématiquement pertinentes au cours de l'heure des questions depuis mai 2017 sont récapitulées dans le tableau ci-dessous:

Tableau 14: Questions pour l'heure des questions pertinentes sur le plan thématique

Numéro	Titre de l'objet	Déposé par	Date de dépôt
18.1094	Qui est concerné par le développement continu de l'AI?	CN Wüthrich Adrian (PS)	14.12.2018
18.1031	Accessibilité des trams pour les personnes handicapées et celles dont l'âge restreint la mobilité	CN Eymann Christoph (PLR)	11.06.2018
18.1020	Permettre aux personnes devenues invalides à la suite d'un accident de rester chez elles	CN Carobbio Guscetti Marina (PS)	16.03.2018

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Ici aussi, nous avons défini l'orientation de chaque modèle en faveur ou à l'encontre des intérêts des personnes handicapées. Comparé à la dernière enquête, deux projets de loi ont été identifiés comme contraires aux intérêts des personnes handicapées. La motion 18.4156, déposée par la conseillère nationale PDC Andrea Gmür-Schönenberger a exigé des économies dans le traitement des productions de films destinés à la télévision suisse sous la forme d'une émission en langue originale sous-titrée, sans synchronisation. Cela aurait restreint les possibilités des malentendants et des malvoyants qui ne comprennent pas bien la langue d'origine. Pour cette raison, des points ont été soustraits à cette conseillère pour avoir cosigné cet objet.

Était également polémiquée la motion du Conseil fédéral lors de la révision de la loi sur l'assurance-invalidité (17.022). La réforme ciblait des économiques dans l'AI et entraînerait des réductions de pension pour de nombreuses famille au motif que les familles qui perçoivent une pension de l'AI ne doivent pas être mieux loties que d'autres familles. De façon correspondante, le soutien de cet objet a conduit à une soustraction de points. Ce projet de loi laisse certainement une marge d'interprétation, mais le facteur Réduction des pensions a été plus fortement pondéré, raison pour laquelle le projet de loi est classé comme désavantageux pour les problématiques des handicapés.

4.1 Évaluation par personne

Nous avons, une fois encore, attribué des points aux conseillers nationaux et aux conseillers aux États pour leur engagement en faveur des personnes handicapées:

Les parlementaires ayant déposé en leur nom une motion, un postulat ou une ini-tiative parlementaire qui favoriserait les personnes avec handicap obtiennent trois points. Les cosignataires d'une mention, d'un postulat ou d'une initiative parle-mentaire allant dans ce sens obtiennent deux points. Ainsi, un engagement actif pour les personnes avec handicap est récompensé, en plus d'une simple voix Oui dans le vote. Les personnes ayant soutenu le camp favorable aux personnes han-dicapées lors du vote d'un projet déterminant obtiennent un point. Aucun point n'a été attribué à ceux qui ont voté contre.

Pour les motions et initiatives parlementaires contre lesquelles une proposition de la minorité a été déposée, l'attribution des points s'est déroulée selon le même principe: chaque personne ayant déposé une proposition de la minorité favorable aux personnes avec handicap a obtenu 3 points. Les cosignataires d'une telle proposition ont obtenu 2 points.

Contrairement à l'étude de 2015, aucun point négatif n'a été attribué car la législa-ture actuelle ne contenait aucun objet allant à l'encontre des intérêts des per-sonnes avec handicap.

Pour les initiatives cantonales et les objets du Conseil fédéral (et les deux motions contre lesquelles une proposition de la minorité a été déposée au Conseil Natio-nal), l'attribution des points s'est déroulée selon le même principe : chaque per-sonne qui avait déposé une proposition de la minorité favorable aux personnes avec handicap a obtenu 3 points, les cosignataires d'une telle proposition 2 points. Une personne qui avait déposé une proposition de la minorité défavorable aux per-sonnes avec handicap a obtenu -2 points, les cosignataires d'une telle proposition -1 point.

Après avoir attribué les points de chaque objet déterminant, nous les avons addi-tionnés pour chaque parlementaire. Pour ne pas pénaliser les deux nouveaux membres du Parlement, le nombre des points reçus a été mis en relation avec les objets votés pendant la durée du mandat. Les conseillers nationaux (aucun cas ne s'est présenté au Conseil des États) qui se sont excusés ou n'ont pu voter en raison de leur fonction de président de conseil, n'ont pas été pris en compte pour l'objet considéré et n'exercent donc aucun effet négatif.

L'échelle de points a été normée conformément au modèle utilisé précédemment pour les liens d'intérêts. Comme les deux conseils ont également traité d'autres objets, la normalisation s'est faite séparément pour les deux chambres. Le nombre de points maximal obtenu par le conseiller national et la conseillère aux États a donc été défini sur 100%. Tous les autres scores ont été à nouveau con-vertis selon la simple règle de trois expliquée précédemment. Il a été fixé pour norme que le soutien d'un objet contraire aux intérêts des personnes handicapées recevait la note ou le pourcentage 0.

4.1.1 Conseil National

Marianne Streiff-Feller atteint le nombre maximal de points quant aux objets parlementaires et se positionne juste devant Christian Lohr qui avait dominé le classement au cours des deux enquêtes précédentes. La couleur orange caractérise les membres du Conseil national qui ne se représentent pas.

Tableau 15: Évaluation des objets du Conseil National

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Streiff-Feller	Marianne	PEV	BE	58.06	100.00
Lohr	Christian	PDC	TG	54.84	94.44
Glättli	Balthasar	PES	ZH	41.94	72.22
Gysi	Barbara	PS	SG	41.94	72.22
Schenker	Silvia	PS	BS	41.94	72.22
Ammann	Thomas	PDC	SG	38.71	66.67
Barrile	Angelo	PS	ZH	35.48	61.11
Graf	Maya	PES	BL	35.48	61.11
Heim	Bea	PS	SO	35.48	61.11
Vogler	Karl	csp-ow	OW	35.48	61.11
Roduit	Benjamin	PDC	VS	33.33	57.41
Arslan	Sibel	PES	BS	32.26	55.56
Trede	Aline	PES	BE	31.82	54.80
Carobbio Guscetti	Marina	PS	TI	29.03	50.00
Golay	Roger	MCR / MCG	GE	29.03	50.00
Gschwind	Jean-Paul	PDC	JU	29.03	50.00
Mazzone	Lisa	PES	GE	29.03	50.00
Quadranti	Rosmarie	PBD	ZH	29.03	50.00
Rytz	Regula	PES	BE	29.03	50.00
Semadeni	Silva	PS	GR	29.03	50.00
Brand	Heinz	UDC	GR	26.67	45.93
Bulliard-Marbach	Christine	PDC	FR	26.67	45.93
Gugger	Niklaus-Samuel	EVP	ZH	25.93	44.65
de la Reussille	Denis	PdA	NE	25.81	44.44
Friedl	Claudia	PS	SG	25.81	44.44
Hadorn	Philipp	PS	SO	25.81	44.44
Hardegger	Thomas	PS	ZH	25.81	44.44
Thorens Goumaz	Adèle	PES	VD	25.81	44.44
Schneider Schüttel	Ursula	PS	FR	23.33	40.19
Wüthrich	Adrian	PS	BE	22.73	39.14
Flach	Beat	PVL	AG	22.58	38.89
Graf-Litscher	Edith	PS	TG	22.58	38.89
Munz	Martina	PS	SH	22.58	38.89
Piller Carrard	Valérie	PS	FR	22.58	38.89
Weibel	Thomas	PVL	ZH	22.58	38.89
Kälin	Irène	PES	AG	22.22	38.27
Töngi	Michael	PES	LU	20.83	35.88
Aebischer	Matthias	PS	BE	19.35	33.33
Feri	Yvonne	PS	AG	19.35	33.33
Gmür-Schönenberger	Andrea	PDC	LU	19.35	33.33

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Grossen	Jürg	PVL	BE	19.35	33.33
Kiener Nellen	Margret	PS	BE	19.35	33.33
Marra	Ada	PS	VD	19.35	33.33
Naef	Martin	PS	ZH	19.35	33.33
Nantermod	Philippe	PLR	VS	19.35	33.33
Seiler-Graf	Priska	PS	ZH	19.35	33.33
Sommaruga	Carlo	PS	GE	19.35	33.33
Wermuth	Cédric	PS	AG	19.35	33.33
Crottaz	Brigitte	PS	VD	16.67	28.70
Egger	Thomas	PDC	VS	16.67	28.70
Amaudruz	Céline	UDC	GE	16.13	27.78
Badran	Jacqueline	PS	ZH	16.13	27.78
Barazzone	Guillaume	PDC	GE	16.13	27.78
Egloff	Hans	UDC	ZH	16.13	27.78
Fehlmann Rielle	Laurence	PS	GE	16.13	27.78
Fridez	Pierre-Alain	PS	JU	16.13	27.78
Girod	Bastien	PES	ZH	16.13	27.78
Guhl	Bernhard	PBD	AG	16.13	27.78
Masshardt	Nadine	PS	BE	16.13	27.78
Meyer	Mattea	PS	ZH	16.13	27.78
Nordmann	Roger	PS	VD	16.13	27.78
Nussbaumer	Eric	PS	BL	16.13	27.78
Pantani	Roberta	Lega	TI	16.13	27.78
Pardini	Corrado	PS	BE	16.13	27.78
Quadri	Lorenzo	Lega	TI	16.13	27.78
Regazzi	Fabio	PDC	TI	16.13	27.78
Birrer-Heimo	Prisca	PS	LU	13.79	23.75
Rickli	Natalie Simone	UDC	ZH	13.79	23.75
Wasserfallen	Flavia	PS	BE	13.64	23.48
Bendahan	Samuel	PS	VD	13.33	22.96
Brélaz	Daniel	PES	VD	13.33	22.96
Molina	Fabian	PS	ZH	13.04	22.46
Giezendanner	Ulrich	UDC	AG	12.90	22.22
Hausammann	Markus	UDC	TG	12.90	22.22
Maire	Jacques-André	PS	NE	12.90	22.22
Reynard	Mathias	PS	VS	12.90	22.22
Riklin	Kathy	PDC	ZH	12.90	22.22
Romano	Marco	PDC	TI	12.90	22.22
Tornare	Manuel	PS	GE	12.90	22.22
Bertschy	Kathrin	PVL	BE	10.34	17.82
Buffat	Michaël	UDC	VD	10.00	17.22
Glauser-Zufferey	Alice	UDC	VD	10.00	17.22
Addor	Jean-Luc	UDC	VS	9.68	16.67
Campell	Duri	PBD	GR	9.68	16.67
Chevalley	Isabelle	PVL	VD	9.68	16.67
Chiesa	Marco	UDC	TI	9.68	16.67
Clottu	Raymond	parteilos	NE	9.68	16.67

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Geissbühler	Andrea Martina	UDC	BE	9.68	16.67
Grunder	Hans	PBD	BE	9.68	16.67
Hurter	Thomas	UDC	SH	9.68	16.67
Imark	Christian	UDC	SO	9.68	16.67
Jans	Beat	PS	BS	9.68	16.67
Landolt	Martin	PBD	GL	9.68	16.67
Marti	Min Li	PS	ZH	9.68	16.67
Nicolet	Jacques	UDC	VD	9.68	16.67
Nidegger	Yves	UDC	GE	9.68	16.67
Page	Pierre-André	UDC	FR	9.68	16.67
Reimann	Maximilian	UDC	AG	9.68	16.67
Reimann	Lukas	UDC	SG	9.68	16.67
Rime	Jean-François	UDC	FR	9.68	16.67
Ruppen	Franz	UDC	VS	9.68	16.67
Tuena	Mauro	UDC	ZH	9.68	16.67
von Siebenthal	Erich	UDC	BE	9.68	16.67
Zuberbühler	David	UDC	AR	9.68	16.67
Borloz	Frédéric	PLR	VD	7.14	12.30
Bigler	Hans-Ulrich	PLR	ZH	6.90	11.88
Heer	Alfred	UDC	ZH	6.90	11.88
Estermann	Yvette	UDC	LU	6.67	11.48
Marti	Samira	PS	BL	6.67	11.48
Salzmann	Werner	UDC	BE	6.67	11.48
Vitali	Albert	PLR	LU	6.67	11.48
Wobmann	Walter	UDC	SO	6.67	11.48
Candinas	Martin	PDC	GR	6.45	11.11
Derder	Fathi	PLR	VD	6.45	11.11
Gmür	Alois	PDC	SZ	6.45	11.11
Humbel	Ruth	PDC	AG	6.45	11.11
Marchand-Balet	Géraldine	PDC	VS	6.45	11.11
Pfister	Gerhard	PDC	ZG	6.45	11.11
Ritter	Markus	PDC	SG	6.45	11.11
Gutjahr	Diana	UDC	TG	3.70	6.38
Arnold	Beat	UDC	UR	3.33	5.74
Aebi	Andreas	UDC	BE	3.23	5.56
Aeschi	Thomas	UDC	ZG	3.23	5.56
Amstutz	Adrian	UDC	BE	3.23	5.56
Bäumle	Martin	PVL	ZH	3.23	5.56
Béglé	Claude	PDC	VD	3.23	5.56
Burkart	Thierry	PLR	AG	3.23	5.56
Dobler	Marcel	PLR	SG	3.23	5.56
Eymann	Christoph	LPS / LDP	BS	3.23	5.56
Flückiger-Bäni	Sylvia	UDC	AG	3.23	5.56
Fluri	Kurt	PLR	SO	3.23	5.56
Frehner	Sebastian	UDC	BS	3.23	5.56
Glarner	Andreas	UDC	AG	3.23	5.56
Grin	Jean-Pierre	UDC	VD	3.23	5.56

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Herzog	Verena	UDC	TG	3.23	5.56
Hess	Erich	UDC	BE	3.23	5.56
Hiltpold	Hugues	PLR	GE	3.23	5.56
Keller-Inhelder	Barbara	UDC	SG	3.23	5.56
Knecht	Hansjörg	UDC	AG	3.23	5.56
Lüscher	Christian	PLR	GE	3.23	5.56
Martullo-Blocher	Magdalena	UDC	GR	3.23	5.56
Matter	Thomas	UDC	ZH	3.23	5.56
Moret	Isabelle	PLR	VD	3.23	5.56
Moser	Tiana Angelina	PVL	ZH	3.23	5.56
Müller	Leo	PDC	LU	3.23	5.56
Müller	Thomas	UDC	SG	3.23	5.56
Portmann	Hans-Peter	PLR	ZH	3.23	5.56
Rutz	Gregor A.	UDC	ZH	3.23	5.56
Schneider-Schneiter	Elisabeth	PDC	BL	3.23	5.56
Sollberger	Sandra	UDC	BL	3.23	5.56
Stahl	Jürg	UDC	ZH	3.23	5.56
Stamm	Luzi	UDC	AG	3.23	5.56
Vogt	Hans-Ueli	UDC	ZH	3.23	5.56
Walliser	Bruno	UDC	ZH	3.23	5.56
Wasserfallen	Christian	PLR	BE	3.23	5.56
Zanetti	Claudio	UDC	ZH	3.23	5.56
Egger	Mike	UDC	SG	0.00	0.00
Fiala	Doris	PLR	ZH	0.00	0.00
Frei	Daniel	PS	ZH	0.00	0.00
Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	LU	0.00	0.00
Hess	Lorenz	PBD	BE	0.00	0.00
Köppel	Roger	UDC	ZH	0.00	0.00
Rochat Fernandez	Nicolas	PS	VD	0.00	0.00
Wehrli	Laurent	PLR	VD	0.00	0.00
Bauer	Philippe	PLR	NE	-3.23	0.00
Burgherr	Thomas	UDC	AG	-3.23	0.00
de Courten	Thomas	UDC	BL	-3.23	0.00
Dettling	Marcel	UDC	SZ	-3.23	0.00
Eichenberger-Walther	Corina	PLR	AG	-3.23	0.00
Fässler	Daniel	PDC	AI	-3.23	0.00
Feller	Olivier	PLR	VD	-3.23	0.00
Genecand	Benoît	PLR	GE	-3.23	0.00
Gössi	Petra	PLR	SZ	-3.23	0.00
Grüter	Franz	UDC	LU	-3.23	0.00
Jauslin	Matthias Samuel	PLR	AG	-3.23	0.00
Keller	Peter	UDC	NW	-3.23	0.00
Markwalder	Christa	PLR	BE	-3.23	0.00
Merlini	Giovanni	PLR	TI	-3.23	0.00
Müller	Walter	PLR	SG	-3.23	0.00
Müller-Altermatt	Stefan	PDC	SO	-3.23	0.00
Müri	Felix	UDC	LU	-3.23	0.00

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Pezzatti	Bruno	PLR	ZG	-3.23	0.00
Pieren	Nadja	UDC	BE	-3.23	0.00
Rösti	Albert	UDC	BE	-3.23	0.00
Sauter	Regine	PLR	ZH	-3.23	0.00
Schilliger	Peter	PLR	LU	-3.23	0.00
Schneeberger	Daniela	PLR	BL	-3.23	0.00
Schwander	Pirmin	UDC	SZ	-3.23	0.00
Steinemann	Barbara	UDC	ZH	-3.23	0.00
Walti	Beat	PLR	ZH	-3.23	0.00
Bourgeois	Jacques	PLR	FR	-3.33	0.00
Büchel	Roland Rino	UDC	SG	-3.33	0.00
Bühler	Manfred	UDC	BE	-3.33	0.00
Siegenthaler	Heinz	PBD	BE	-3.45	0.00
Brunner	Hansjörg	PLR	TG	-3.70	0.00
Kutter	Philipp	PDC	ZH	-4.55	0.00
Paganini	Nicolo	PDC	SG	-8.33	0.00
de Buman	Dominique	PDC	FR	-9.68	0.00
Bregy	Philipp Matthias	PDC	VS	-10.00	0.00
Cattaneo	Rocco	PLR	TI	-11.11	0.00

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Comme pour l'analyse à mi-parcours de la période législative en 2017, les rangs du haut dans l'analyse finale sont souvent occupés plus qu'en moyenne par des membres des partis de gauche et du centre. Les personnes qui n'ont pas reçu de points pour un engagement en faveur des handicapés dans le cadre des objets appartiennent la plupart du temps au PLR ou à l'UDC. Les trois nouveaux représentants du PDC, Philipp Kutter, Nicolo Paganini et Philipp Matthias Bregy figurent également dans les rangs inférieurs. Cela est dû au soutien qu'ils ont apporté à la révision polémiquée de la loi sur l'assurance-invalidité (17.022). Leur soutien du projet de loi leur a valu des points négatifs lors de la notation, ce qui a été normé comme équivalent à la valeur 0. Avec Silvia Schenker (PS, BS), Bea Heim (PS, SO), Karl Vogler (PCS, OW) et Silvia Semadeni (PS, GR), quatre personnes détentrices d'un nombre de points indiciels élevé quittent le Conseil national.

4.1.2 Conseil des États

Au Conseil des Etats, on trouve peu d'objets ayant examiné, au cours des deux dernières années, les thèmes entourant le handicap (visuel). Le classement des seuls objets doit donc être apprécié à sa juste valeur. La couleur orange caractérise les membres sortants.

Une fois de plus, Pascale Bruderer Wyss obtient le nombre maximal de points pour les objets en faveur de personnes handicapées. Si pour le classement ne sont pris en compte que les conseillères et conseillers des Etats qui se représentent, le conseiller PLR uranais Josef Dittli arrive premier, une place qu'il se partage à égalité de points avec Erich Ettlin (PDC, OW) et Brigitte Häberli-Koller (PDC, TG).

Tableau 16: Évaluation des objets au Conseil des États

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Bruderer Wyss	Pascale	PS	AG	216.67	100.00
Comte	Raphaël	PLR	NE	83.33	38.46
Eder	Joachim	PLR	ZG	83.33	38.46
Dittli	Josef	PLR	UR	66.67	30.77
Ettlin	Erich	PDC	OW	66.67	30.77
Häberli-Koller	Brigitte	PDC	TG	66.67	30.77
Maury Pasquier	Liliane	PS	GE	66.67	30.77
Müller	Damian	PLR	LU	66.67	30.77
Berberat	Didier	PS	NE	50.00	23.08
Hêche	Claude	PS	JU	50.00	23.08
Seydoux-Christe	Anne	PDC	JU	50.00	23.08
Abate	Fabio	PLR	TI	33.33	15.38
Bischof	Pirmin	PDC	SO	33.33	15.38
Bischofberger	Ivo	PDC	AI	33.33	15.38
Caroni	Andrea	PLR	AR	33.33	15.38
Eberle	Roland	UDC	TG	33.33	15.38
Engler	Stefan	PDC	GR	33.33	15.38
Fetz	Anita	PS	BS	33.33	15.38
Germann	Hannes	UDC	SH	33.33	15.38
Graber	Konrad	PDC	LU	33.33	15.38
Hegglin	Peter	PDC	ZG	33.33	15.38
Janiak	Claude	PS	BL	33.33	15.38
Jositsch	Daniel	PS	ZH	33.33	15.38
Levrat	Christian	PS	FR	33.33	15.38
Lombardi	Filippo		TI	33.33	15.38
Müller	Philipp	PLR	AG	33.33	15.38
Savary	Géraldine	PS	VD	33.33	15.38
Schmid	Martin	PLR	GR	33.33	15.38
Stöckli	Hans	PS	BE	33.33	15.38
Vonlanthen	Beat	PDC	FR	33.33	15.38
Wicki	Hans	PLR	NW	33.33	15.38
Zanetti	Roberto	PS	SO	33.33	15.38
Cramer	Robert	PES	GE	16.67	7.69
Baumann	Isidor	PDC	UR	0.00	0.00
Föhn	Peter	UDC	SZ	0.00	0.00

Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal
Fournier	Jean-René	PDC	VS	0.00	0.00
Français	Olivier	PLR	VD	0.00	0.00
Hefti	Thomas	PLR	GL	0.00	0.00
Hösli	Werner	UDC	GL	0.00	0.00
Kuprecht	Alex	UDC	SZ	0.00	0.00
Luginbühl	Werner	PBD	BE	0.00	0.00
Minder	Thomas	-	SH	0.00	00:00
Noser	Ruedi	PLR	ZH	0.00	0.00
Rechsteiner	Paul	PS	SG	0.00	0.00
Rieder	Beat	PDC	VS	0.00	0.00

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Comparé à l'étude de 2017, la part de conseillères et conseillers des Etats ayant reçu zéro point en raison de leur comportement de vote a augmenté. Lors de la dernière analyse, seul le conseiller des Etats Thomas Hefti n'avait reçu aucun point. D'un autre côté, l'engagement manifesté s'est amélioré dans l'ensemble depuis 2017. Le nombre moyen de points donnés aux conseillères et conseillers des Etats est passé à 34.4 en 2019 contre 32.6 en 2017. Cela est dû, cause non des moindres, à la performance plus intense du top 10 qui a porté sa note moyenne à 81.7 points (contre 73.3 en 2017). On constate en outre une haute continuité de l'engagement sur l'échelle temps. Les conseillers des Etats qui par le passé avaient défendu les problématiques des personnes handicapées obtiennent des notes élevées aussi dans l'enquête actuelle.

Parmi les conseillers des Etats sortants figure un nombre supérieur à la moyenne de membres occupant les premiers rangs. Pour cette raison la Chambre haute constitue, tant pour les liens avec des intérêts que pour le comportement de vote, un facteur d'incertitude quant à l'engagement futur du Parlement dans les questions autour des personnes souffrant de handicaps et de limitations.

4.2 Évaluation par groupes parlementaires

Si l'on considère l'engagement de tous les parlementaires sous la forme d'objets déposés ou soutenus et du comportement de vote, la fraction des Verts et ses 13 membres est celle qui s'engage le plus pour les personnes en situation de handi-cap (visuel) par rapport à sa taille:

Graphique 12

Fermeté de l'engagement en faveur des personnes handicapées par groupe

Par rapport à la taille du groupe

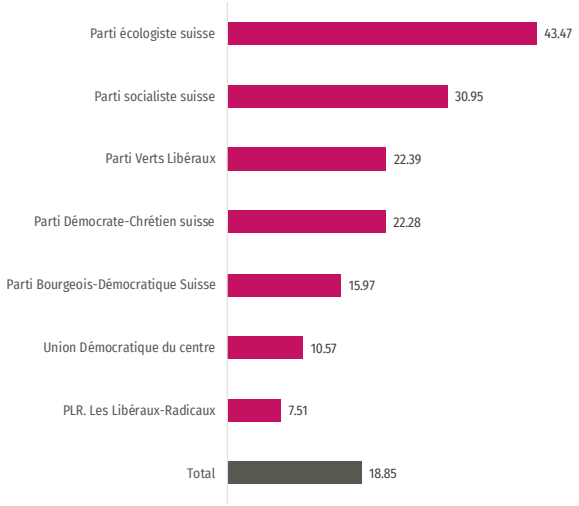

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Relativement à l'engagement en faveur des intérêts des handicapés, les Verts et le groupe parlementaire des Vert'libéraux voient leur nombre de points augmenter: Le groupe des Verts arrive en tête avec 43.5 points (+12.02 points) et celui du PVL grimpe de la cinquième à la troisième place (+5.1 points). Le groupe social-démocrate rejoint la deuxième place avec un nombre de points stable. Les groupes PBD et PDC enregistrent de leur côté une légère baisse du nombre de points au niveau des objets. Les notes d'engagement de l'UDC et de la fraction libérale ont également diminué. L'augmentation de l'engagement des parlementaires hommes et femmes est donc imputable en premier lieu à un déploiement personnel plus intense et moins aux objets parlementaires.

Si l'on examine le Conseil national individuellement, il présente presque le même classement dans les deux chambres, avec une permutation toutefois des positions occupées par le PDC et le groupe parlementaire vert-libéral.

Graphique 13

Fermeté de l'engagement en faveur des personnes handicapées au Conseil national par groupe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

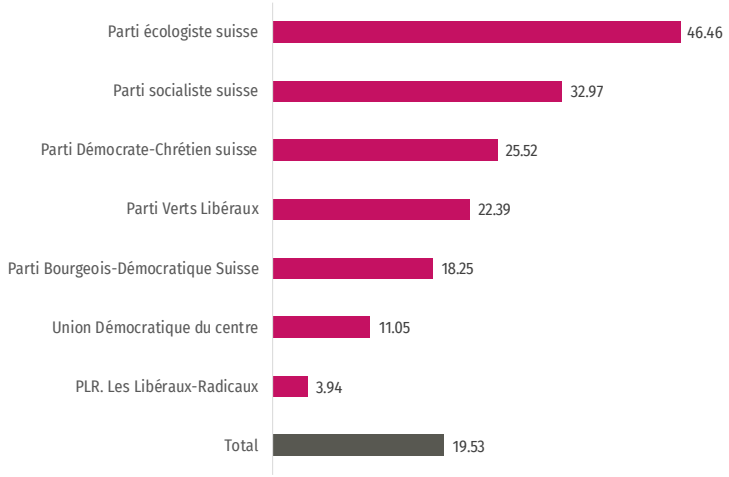

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Au Conseil des Etats, le groupe parlementaire social-démocrate reste en tête et accroît même légèrement son score par rapport à 2017 (+2.2). De son côté, l'engagement des conseillers des Etats membres du groupe PLR est resté stable. Cela confirme la tendance selon laquelle les parlementaires libéraux hommes et femmes se sont moins engagés dans les objets débattus devant la grande Chambre, et qu'ils ont voté plus rarement en faveur des handicapés que leurs collègues au Conseil des Etats. Citons pour exemple la révision contestée de la loi sur l'assurance-invalidité (17.022), en faveur de laquelle la fraction libérale a voté. La pression des coûts a visiblement été plus fortement pondérée que la préservation du montant de la pension jusqu'à présent perçue par les familles concernées.

Les autres fractions au Conseil des Etats ont, à l'exception des fractions PBD et UDC, conservé leur niveau de points. Ces deux partis derniers cités affichent une régression de leur engagement. Le faible nombre de points du PBD s'explique par le fait que Werner Luginbühl ne s'est pas manifesté comme cosignataire dans les objets pertinents (les motions par exemple).

Graphique 14

Fermeté de l'engagement en faveur des personnes handicapées au Conseil des États par groupe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

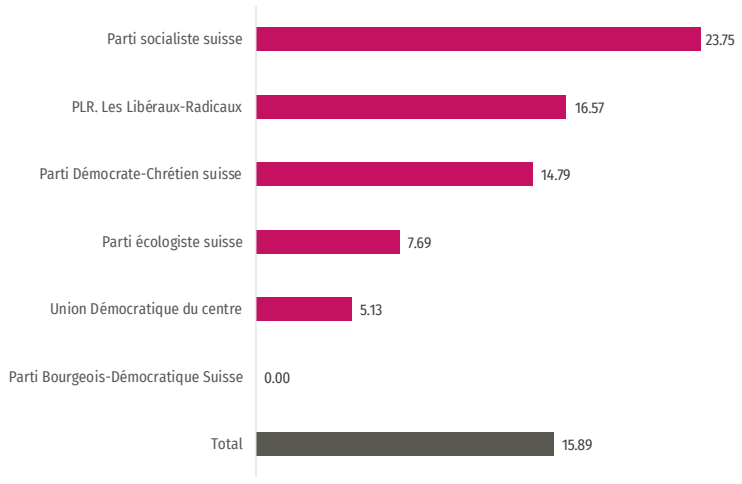

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, mai-juin 2019

5 Compilation

Nous pouvons, en conclusion, compiler les deux indicateurs utilisés, soit les liens d'intérêts et les objets déposés ou soutenus, en un chiffre d'indice. Ici aussi, l'évaluation est réalisée en fonction des personnes puis des groupes parlemen-taires.

5.1 Évaluation par personne

Pour obtenir le chiffre d'indice recherché, nous avons calculé la moyenne des deux normalisations. Les liens d'intérêts et l'engagement sous forme d'objets sont donc intégrés de manière égale dans l'évaluation.

5.1.1 Conseil National

Si l'on résume l'évaluation des liens d'intérêts des conseillers nationaux et celle des objets déterminants qui ont été traités au Conseil national, on obtient les va-leurs moyennes de la dernière colonne du tableau ci-après et le classement sui-vant.

Christian Lohr parvient à conserver sa première place au Conseil national, ce qui s'explique par son engagement personnel accru. Pour ses mandats actuels, il recueille en effet 189 points; pour ce qui est des liens avec des intérêts, son score était de 107 points en 2017. En revanche, sa note pour les objets est inférieure à celle 2017. Il est suivi à la deuxièm place par la conseillère nationale du PEV Marianne Streiff-Feller qui dans la note totale reçoit le plus grand nombre de points pour son comportement de vote relatif aux objets. Lors de l'enquête de 2017, elle avait occupé la cinquième place. La troisième place demeure comme lors de l'étude précédente attitrée à Balthasar Glättli (Verts) avec un nombre de points comparable.

Tableau 17: Évaluation des liens d'intérêts et des objets au Conseil National

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts		Objets		Total
				Total points	Points en % du nombre de points maximal	Total points	Points en % du nombre de points maximal	Moyenne des deux normalisations
Lohr	Christian	PDC	TG	189	100	54.84	94.44	97.22
Streiff-Feller	Marianne	PEV	BE	72	38.1	58.06	100	69.05
Glättli	Balthasar	PES	ZH	24	12.7	41.94	72.22	42.46
Barrile	Angelo	PS	ZH	40	21.16	35.48	61.11	41.14
Gysi	Barbara	PS	SG	14	7.41	41.94	72.22	39.81
Bulliard-Marbach	Christine	PDC	FR	62	32.8	26.67	45.93	39.37
Schenker	Silvia	PS	BS	12	6.35	41.94	72.22	39.29
Ammann	Thomas	PDC	SG	20	10.58	38.71	66.67	38.62
Graf	Maya	PES	BL	12	6.35	35.48	61.11	33.73
Heim	Bea	PS	SO	12	6.35	35.48	61.11	33.73
Roduit	Benjamin	PDC	VS	18	9.52	33.33	57.41	33.47
Golay	Roger	MCR / MCG	GE	24	12.7	29.03	50	31.35
Quadranti	Rosmarie	PBD	ZH	24	12.7	29.03	50	31.35
Schneider Schüttel	Ursula	PS	FR	42	22.22	23.33	40.19	31.2
Vogler	Karl	csp-ow	OW	0	0	35.48	61.11	30.56
Hadorn	Philipp	PS	SO	24	12.7	25.81	44.44	28.57
Trede	Aline	PES	BE	4	2.12	31.82	54.8	28.46
Flach	Beat	PVL	AG	32	16.93	22.58	38.89	27.91
Arslan	Sibel	PES	BS	0	0	32.26	55.56	27.78
Hardegger	Thomas	PS	ZH	19	10.05	25.81	44.44	27.25
Feri	Yvonne	PS	AG	38	20.11	19.35	33.33	26.72
Gmür-Schönenberger	Andrea	PDC	LU	36	19.05	19.35	33.33	26.19
Carobbio Guscetti	Marina	PS	TI	0	0	29.03	50	25
Gschwind	Jean-Paul	PDC	JU	0	0	29.03	50	25
Mazzone	Lisa	PES	GE	0	0	29.03	50	25
Rytz	Regula	PES	BE	0	0	29.03	50	25
Semadeni	Silva	PS	GR	0	0	29.03	50	25
Brand	Heinz	UDC	GR	0	0	26.67	45.93	22.96
Munz	Martina	PS	SH	13	6.88	22.58	38.89	22.88
Weibel	Thomas	PVL	ZH	12	6.35	22.58	38.89	22.62
Gugger	Niklaus-Samuel	PEV	ZH	0	0	25.93	44.65	22.33
de la Reussille	Denis	PdA	NE	0	0	25.81	44.44	22.22
Friedl	Claudia	PS	SG	0	0	25.81	44.44	22.22
Thorens Goumaz	Adèle	PES	VD	0	0	25.81	44.44	22.22
Fehlmann Rielle	Laurence	PS	GE	30	15.87	16.13	27.78	21.83
Aebischer	Matthias	PS	BE	18	9.52	19.35	33.33	21.43
Kiener Nellen	Margret	PS	BE	15	7.94	19.35	33.33	20.63
Reynard	Mathias	PS	VS	36	19.05	12.9	22.22	20.63
Wüthrich	Adrian	PS	BE	0	0	22.73	39.14	19.57
Graf-Litscher	Edith	PS	TG	0	0	22.58	38.89	19.44
Piller Carrard	Valérie	PS	FR	0	0	22.58	38.89	19.44

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts		Objets		Total
				Total points	Points en % du nombre de points maximal	Total points	Points en % du nombre de points maximal	Moyenne des deux normalisations
Kälin	Irène	PES	AG	0	0	22.22	38.27	19.14
Birrer-Heimo	Prisca	PS	LU	24	12.7	13.79	23.75	18.23
Badran	Jacqueline	PS	ZH	16	8.47	16.13	27.78	18.12
Töngi	Michael	PES	LU	0	0	20.83	35.88	17.94
Quadri	Lorenzo	Lega	TI	15	7.94	16.13	27.78	17.86
Wermuth	Cédric	PS	AG	4	2.12	19.35	33.33	17.72
Regazzi	Fabio	PDC	TI	12	6.35	16.13	27.78	17.06
Grossen	Jürg	PVL	BE	0	0	19.35	33.33	16.67
Marra	Ada	PS	VD	0	0	19.35	33.33	16.67
Naef	Martin	PS	ZH	0	0	19.35	33.33	16.67
Nantermod	Philippe	PLR	VS	0	0	19.35	33.33	16.67
Seiler-Graf	Priska	PS	ZH	0	0	19.35	33.33	16.67
Sommaruga	Carlo	PS	GE	0	0	19.35	33.33	16.67
Nussbaumer	Eric	PS	BL	8	4.23	16.13	27.78	16.01
Guhl	Bernhard	PBD	AG	4	2.12	16.13	27.78	14.95
Crottaz	Brigitte	PS	VD	0	0	16.67	28.7	14.35
Egger	Thomas	PDC	VS	0	0	16.67	28.7	14.35
Amaudruz	Céline	UDC	GE	0	0	16.13	27.78	13.89
Barazzone	Guillaume	PDC	GE	0	0	16.13	27.78	13.89
Egloff	Hans	UDC	ZH	0	0	16.13	27.78	13.89
Fridez	Pierre-Alain	PS	JU	0	0	16.13	27.78	13.89
Girod	Bastien	PES	ZH	0	0	16.13	27.78	13.89
Masshardt	Nadine	PS	BE	0	0	16.13	27.78	13.89
Meyer	Mattea	PS	ZH	0	0	16.13	27.78	13.89
Nordmann	Roger	PS	VD	0	0	16.13	27.78	13.89
Pantani	Roberta	Lega	TI	0	0	16.13	27.78	13.89
Pardini	Corrado	PS	BE	0	0	16.13	27.78	13.89
Candinas	Martin	PDC	GR	30	15.87	6.45	11.11	13.49
Romano	Marco	PDC	TI	8	4.23	12.9	22.22	13.23
Rickli	Natalie Simone	UDC	ZH	0	0	13.79	23.75	11.88
Vitali	Albert	PLR	LU	23	12.17	6.67	11.48	11.83
Wasserfallen	Flavia	PS	BE	0	0	13.64	23.48	11.74
Tuena	Mauro	UDC	ZH	12	6.35	9.68	16.67	11.51
Bendahan	Samuel	PS	VD	0	0	13.33	22.96	11.48
Brélaz	Daniel	PES	VD	0	0	13.33	22.96	11.48
Glauser-Zufferey	Alice	UDC	VD	10	5.29	10	17.22	11.26
Molina	Fabian	PS	ZH	0	0	13.04	22.46	11.23
Giezendanner	Ulrich	UDC	AG	0	0	12.9	22.22	11.11
Hausammann	Markus	UDC	TG	0	0	12.9	22.22	11.11
Maire	Jacques-André	PS	NE	0	0	12.9	22.22	11.11
Riklin	Kathy	PDC	ZH	0	0	12.9	22.22	11.11
Tornare	Manuel	PS	GE	0	0	12.9	22.22	11.11
Chevalley	Isabelle	PVL	VD	4	2.12	9.68	16.67	9.39
Geissbühler	Andrea Martina	UDC	BE	4	2.12	9.68	16.67	9.39

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts		Objets		Total
				Total points	Points en % du nombre de points maximal	Total points	Points en % du nombre de points maximal	Moyenne des deux normalisations
Jans	Beat	PS	BS	4	2.12	9.68	16.67	9.39
Bertschy	Kathrin	PVL	BE	0	0	10.34	17.82	8.91
Buffat	Michaël	UDC	VD	0	0	10	17.22	8.61
Addor	Jean-Luc	UDC	VS	0	0	9.68	16.67	8.33
Campell	Duri	PBD	GR	0	0	9.68	16.67	8.33
Chiesa	Marco	UDC	TI	0	0	9.68	16.67	8.33
Clottu	Raymond	UDC	NE	0	0	9.68	16.67	8.33
Grunder	Hans	PBD	BE	0	0	9.68	16.67	8.33
Hurter	Thomas	UDC	SH	0	0	9.68	16.67	8.33
Imark	Christian	UDC	SO	0	0	9.68	16.67	8.33
Landolt	Martin	PBD	GL	0	0	9.68	16.67	8.33
Marti	Min Li	PS	ZH	0	0	9.68	16.67	8.33
Nicolet	Jacques	UDC	VD	0	0	9.68	16.67	8.33
Nidegger	Yves	UDC	GE	0	0	9.68	16.67	8.33
Page	Pierre-André	UDC	FR	0	0	9.68	16.67	8.33
Reimann	Lukas	UDC	SG	0	0	9.68	16.67	8.33
Reimann	Maximilian	UDC	AG	0	0	9.68	16.67	8.33
Rime	Jean-François	UDC	FR	0	0	9.68	16.67	8.33
Ruppen	Franz	UDC	VS	0	0	9.68	16.67	8.33
von Siebenthal	Erich	UDC	BE	0	0	9.68	16.67	8.33
Zuberbühler	David	UDC	AR	0	0	9.68	16.67	8.33
Pezzatti	Bruno	PLR	ZG	28	14.81	-3.23	0	7.41
Salzmann	Werner	UDC	BE	4	2.12	6.67	11.48	6.8
Pfister	Gerhard	PDC	ZG	4	2.12	6.45	11.11	6.61
Estermann	Yvette	UDC	LU	3	1.59	6.67	11.48	6.53
Glanzmann-Hunkeler	Ida	PDC	LU	24	12.7	0	0	6.35
Hess	Lorenz	PBD	BE	24	12.7	0	0	6.35
Borloz	Frédéric	PLR	VD	0	0	7.14	12.3	6.15
Bigler	Hans-Ulrich	PLR	ZH	0	0	6.9	11.88	5.94
Heer	Alfred	UDC	ZH	0	0	6.9	11.88	5.94
Marti	Samira	PS	BL	0	0	6.67	11.48	5.74
Wobmann	Walter	UDC	SO	0	0	6.67	11.48	5.74
Derder	Fathi	PLR	VD	0	0	6.45	11.11	5.56
Gmür	Alois	PDC	SZ	0	0	6.45	11.11	5.56
Humbel	Ruth	PDC	AG	0	0	6.45	11.11	5.56
Marchand-Balet	Géraldine	PDC	VS	0	0	6.45	11.11	5.56
Ritter	Markus	PDC	SG	0	0	6.45	11.11	5.56
Müller	Leo	PDC	LU	8	4.23	3.23	5.56	4.89
Zanetti	Claudio	UDC	ZH	8	4.23	3.23	5.56	4.89
Frei	Daniel	PS	ZH	18	9.52	0	0	4.76
Merlini	Giovanni	PLR	TI	18	9.52	-3.23	0	4.76
Paganini	Nicolo	PDC	SG	18	9.52	-8.33	0	4.76
de Buman	Dominique	PDC	FR	15	7.94	-9.68	0	3.97
Keller-Inhelder	Barbara	UDC	SG	4	2.12	3.23	5.56	3.84
Sollberger	Sandra	UDC	BL	2	1.06	3.23	5.56	3.31
Gutjahr	Diana	UDC	TG	0	0	3.7	6.38	3.19

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts		Objets		Total
				Total points	Points en % du nombre de points maximal	Total points	Points en % du nombre de points maximal	Moyenne des deux normalisations
de Courten	Thomas	UDC	BL	12	6.35	-3.23	0	3.17
Jauslin	Matthias Samuel	PLR	AG	12	6.35	-3.23	0	3.17
Müller-Altermatt	Stefan	PDC	SO	12	6.35	-3.23	0	3.17
Schilliger	Peter	PLR	LU	12	6.35	-3.23	0	3.17
Walti	Beat	PLR	ZH	12	6.35	-3.23	0	3.17
Arnold	Beat	UDC	UR	0	0	3.33	5.74	2.87
Aebi	Andreas	UDC	BE	0	0	3.23	5.56	2.78
Aeschi	Thomas	UDC	ZG	0	0	3.23	5.56	2.78
Amstutz	Adrian	UDC	BE	0	0	3.23	5.56	2.78
Bäumle	Martin	PVL	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Béglé	Claude	PDC	VD	0	0	3.23	5.56	2.78
Burkart	Thierry	PLR	AG	0	0	3.23	5.56	2.78
Dobler	Marcel	PLR	SG	0	0	3.23	5.56	2.78
Eymann	Christoph	LPS / LDP	BS	0	0	3.23	5.56	2.78
Flückiger-Bäni	Sylvia	UDC	AG	0	0	3.23	5.56	2.78
Fluri	Kurt	PLR	SO	0	0	3.23	5.56	2.78
Frehner	Sebastian	UDC	BS	0	0	3.23	5.56	2.78
Glarner	Andreas	UDC	AG	0	0	3.23	5.56	2.78
Grin	Jean-Pierre	UDC	VD	0	0	3.23	5.56	2.78
Herzog	Verena	UDC	TG	0	0	3.23	5.56	2.78
Hess	Erich	UDC	BE	0	0	3.23	5.56	2.78
Hiltpold	Hugues	PLR	GE	0	0	3.23	5.56	2.78
Knecht	Hansjörg	UDC	AG	0	0	3.23	5.56	2.78
Lüscher	Christian	PLR	GE	0	0	3.23	5.56	2.78
Martullo-Blocher	Magdalena	UDC	GR	0	0	3.23	5.56	2.78
Matter	Thomas	UDC	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Moret	Isabelle	PLR	VD	0	0	3.23	5.56	2.78
Moser	Tiana Angelina	PVL	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Müller	Thomas	UDC	SG	0	0	3.23	5.56	2.78
Portmann	Hans-Peter	PLR	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Rutz	Gregor A.	UDC	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Schneider-Schneiter	Elisabeth	PDC	BL	0	0	3.23	5.56	2.78
Stahl	Jürg	UDC	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Stamm	Luzi	UDC	AG	0	0	3.23	5.56	2.78
Vogt	Hans-Ueli	UDC	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Walliser	Bruno	UDC	ZH	0	0	3.23	5.56	2.78
Wasserfallen	Christian	PLR	BE	0	0	3.23	5.56	2.78
Markwalder	Christa	PLR	BE	8	4.23	-3.23	0	2.12
Eichenberger-Walther	Corina	PLR	AG	4	2.1	-3.23	0	1.05
Bauer	Philippe	PLR	NE	0	0	-3.23	0	0
Bourgeois	Jacques	PLR	FR	0	0	-3.33	0	0

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts Total points	Liens d'intérêts Points en % du nombre de points maximal	Objets Total points	Objets Points en % du nombre de points maximal	Total Moyenne des deux normalisations
Bregy	Philipp Matthias	PDC	VS	0	0	-10	0	0
Brunner	Hansjörg	PLR	TG	0	0	-3.7	0	0
Büchel	Roland Rino	UDC	SG	0	0	-3.33	0	0
Bühler	Manfred	UDC	BE	0	0	-3.33	0	0
Burgherr	Thomas	UDC	AG	0	0	-3.23	0	0
Cattaneo	Rocco	PLR	TI	0	0	-11.11	0	0
Dettling	Marcel	UDC	SZ	0	0	-3.23	0	0
Egger	Mike	UDC	SG	0	0	0	0	0
Fässler	Daniel	PDC	AI	0	0	-3.23	0	0
Feller	Olivier	PLR	VD	0	0	-3.23	0	0
Fiala	Doris	PLR	ZH	0	0	0	0	0
Genecand	Benoît	PLR	GE	0	0	-3.23	0	0
Gössi	Petra	PLR	SZ	0	0	-3.23	0	0
Grüter	Franz	UDC	LU	0	0	-3.23	0	0
Keller	Peter	UDC	NW	0	0	-3.23	0	0
Köppel	Roger	UDC	ZH	0	0	0	0	0
Kutter	Philipp	PDC	ZH	0	0	-4.55	0	0
Müller	Walter	PLR	SG	0	0	-3.23	0	0
Müri	Felix	UDC	LU	0	0	-3.23	0	0
Pieren	Nadja	UDC	BE	0	0	-3.23	0	0
Rochat Fernandez	Nicolas	PS	VD	0	0	0	0	0
Rösti	Albert	UDC	BE	0	0	-3.23	0	0
Sauter	Regine	PLR	ZH	0	0	-3.23	0	0
Schneeberger	Daniela	PLR	BL	0	0	-3.23	0	0
Schwander	Pirmin	UDC	SZ	0	0	-3.23	0	0
Siegenthaler	Heinz	PBD	BE	0	0	-3.45	0	0
Steinemann	Barbara	UDC	ZH	0	0	-3.23	0	0
Wehrli	Laurent	PLR	VD	0	0	0	0	0

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

L'enquête actuelle confirme le constat de la dernière fois, à savoir que les rangs du haut sont dominés par des représentants des partis de gauche et des partis verts, des représentants des partis chrétiens du centre, et par des femmes. Roger Golay (MCR/MCG, GE) est l'unique représentant de parti à droite de l'échiquier politique à figurer dans le top 20.

Aux rangs inférieurs figurent souvent, en nombre supérieur à la moyenne, des représentants du groupe parlementaire libéral-radical et de la fraction UDC. Les candidats nouveaux venus du PDC figurent eux aussi dans la section des conseillers ayant reçu zéro point, bien que le parti dans son ensemble se distingue par son fort engagement en faveur des problématiques des handicapés. D'une part aucun lien avec des d'intérêts pertinent n'a été déterminé pour les conseillers nationaux concernés, d'autres part ces conseillers ont voté en faveur du projet de loi révisant l'assurance-invalidité, ce qui a fait perdre des points aux deux parlementaires.

5.1.2 Évaluation des liens d'intérêts et des objets au Conseil des États

Dans le cadre de la combinaison des liens d'intérêts et des objets, les points attri-bués pour les liens ont été ici aussi rapportés à 100%, mais uniquement pour le Conseil des États. Les 71 points de Pascale Bruderer Wyss ont été assimilés à 100 pour cent (voir colonne «Points en % du nombre de points maximal (uniquement CE)».

Comme Pascale Bruderer Wyss présente la portée la plus grande pour ses liens d'intérêts avec des organisations d'aveugles, de malvoyants et de personnes handicapées et a déposé ou soutenu le plus grand nombre d'objets correspondants, elle mène également le classement combiné de ces deux facteurs d'influence:

Tableau 18: Évaluation des liens d'intérêts et des objets au Conseil des États

				Liens d'intérêts			Objets		
Nom	Prénom	Parti	Canton	Total points	Points en % du nombre de points maximal (les deux chambres)	Points en % du nombre de points maximal (seulement CE)	Total points	Points en % du nombre de points maximal	Moyenne des deux normalisations (seulement CE)
Bruderer Wyss	Pascale	PS	AG	75	39.68	100.00	216.67	100.00	100.00
Eder	Joachim	PLR	ZG	28	14.81	37.30	83.33	38.46	37.88
Zanetti	Roberto	PS	SO	28	14.81	37.30	33.33	15.38	26.34
Bischof	Pirmin	PDC	SO	24	12.70	32.00	33.33	15.38	23.69
Maury Pasquier	Liliane	PS	GE	12	6.35	16.00	66.67	30.77	23.38
Ettlin	Erich	PDC	OW	8	4.23	10.70	66.67	30.77	20.73
Germann	Hannes	UDC	SH	18	9.52	24.00	33.33	15.38	19.69
Berberat	Didier	PS	NE	12	6.35	16.00	50.00	23.08	19.54
Comte	Raphaël	PLR	NE	0	0.00	0.00	83.33	38.46	19.23
Müller	Damian	PLR	LU	4	2.12	5.30	66.67	30.77	18.03
Caroni	Andrea	PLR	AR	12	6.35	16.00	33.33	15.38	15.69
Dittli	Josef	PLR	UR	0	0.00	0.00	66.67	30.77	15.38
Häberli-Koller	Brigitte	PDC	TG	0	0.00	0.00	66.67	30.77	15.38
Fournier	Jean-René	PDC	VS	18	9.52	24.00	0.00	0.00	12.00
Hêche	Claude	PS	JU	0	0.00	0.00	50.00	23.08	11.54
Seydoux-Christe	Anne	PDC	JU	0	0.00	0.00	50.00	23.08	11.54
Stöckli	Hans	PS	BE	3	1.59	4.00	33.33	15.38	9.69
Luginbühl	Werner	PBD	BE	12	6.35	16.00	0.00	0.00	8.00
Abate	Fabio	PLR	TI	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Bischofberger	Ivo	PDC	AI	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Eberle	Roland	UDC	TG	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Engler	Stefan	PDC	GR	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Fetz	Anita	PS	BS	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Graber	Konrad	PDC	LU	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Hegglin	Peter	PDC	ZG	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Janiak	Claude	PS	BL	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Jositsch	Daniel	PS	ZH	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Levrat	Christian	PS	FR	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69

Nom	Prénom	Parti	Canton	Liens d'intérêts			Objets		Moyenne des deux normalisations (seulement CE)
				Total points	Points en % du nombre de points maximal (les deux chambres)	Points en % du nombre de points maximal (seulement CE)	Total points	Points en % du nombre de points maximal	
Lombardi	Filippo	PDC	TI	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Müller	Philipp	PLR	AG	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Savary	Géraldine	PS	VD	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Schmid	Martin	PLR	GR	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Vonlanthen	Beat	PDC	FR	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Wicki	Hans	PLR	NW	0	0.00	0.00	33.33	15.38	7.69
Kuprecht	Alex	UDC	SZ	8	4.23	10.70	0.00	0.00	5.35
Noser	Ruedi	PLR	ZH	6	3.17	8.00	0.00	0.00	4.00
Cramer	Robert	PES	GE	0	0.00	0.00	16.67	7.69	3.85
Baumann	Isidor	PDC	UR	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Föhn	Peter	UDC	SZ	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Français	Olivier	PLR	VD	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Hefti	Thomas	PLR	GL	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Hösli	Werner	UDC	GL	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Keller-Sutter	Karin	PLR	SG	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Minder	Thomas	-	SH	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Rechsteiner	Paul	PS	SG	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Rieder	Beat	PDC	VS	0	0.00	0.00	0.00	00:00	0.00

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Il s'avère à nouveau qu'au Conseil des Etats l'appartenance à un parti joue un rôle moindre dans le déploiement ou non en faveur des problématiques des handicapés qu'au Conseil national: en effet, parmi les conseillers des Etats les mieux placés figurent des représentants de tous les grands partis.

Avec le départ de Pascale Bruderer Wyss en octobre prochain, le Conseil des Etats perd cependant une défenseure importante des problématiques des personnes handicapées. La note maximale chez les candidats qui se représentent est atteinte par Roberto Zanetti (PS, 26.3 points); elle est donc nettement inférieure au niveau qu'a pu conserver Pascale Bruderer Wyss pendant quatre ans.

Quittent également le Conseil des Etats quatre autres de ses membres, Liliane Maury-Pasquier, Didier Berberat, Raphaël Comte et Joachim Eden, qui s'étaient continuellement distingués par des notes élevées. En raison du nombre élevé de départs à la Chambre haute, la tournure que va prendre dans le futur l'engagement du Parlement pour les problématiques des handicapés s'assortit d'un risque accru. Au Conseil national, les candidats qui se sont intensément engagés sont une majorité à se représenter.

5.2 Évaluation par groupes parlementaires

Dans l'enquête actuelle, les partis verts sont des groupes parlementaires faisant preuve d'un engagement accru car aussi bien la fraction des Verts que celle du parti vert-libéral obtiennent une meilleure note générale qu'en 2017:

Graphique 15

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées par groupe

Par rapport à la taille du groupe

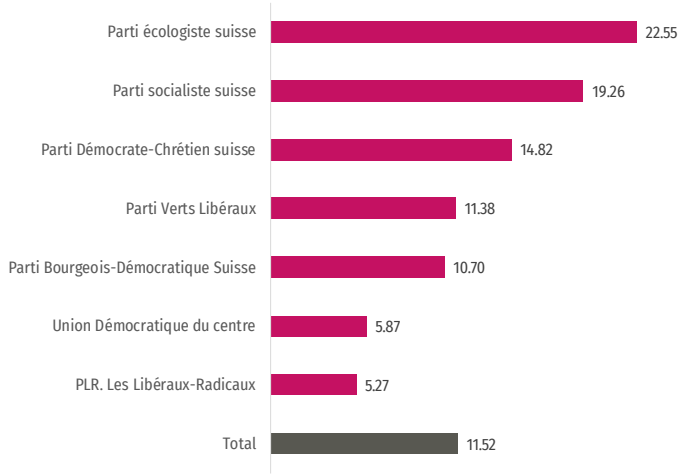

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Avec 22.55 points, note supérieure à la moyenne, la fraction des Verts dépasse la fraction sociale-démocrate. Sur le même laps de temps, la fraction PDC enregistre une moindre diminution de points (2017: 16.47), tandis que le groupe parlementaire vert-libéral s'assure la quatrième place, une nouveauté, devant le PBD. Le PBD affiche cette année une note d'engagement inférieure à la moyenne. L'engagement des fractions PLR et UDC reçoit une nouvelle fois une note générale inférieure à la moyenne.

Graphique 16

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées en Conseil National par groupe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

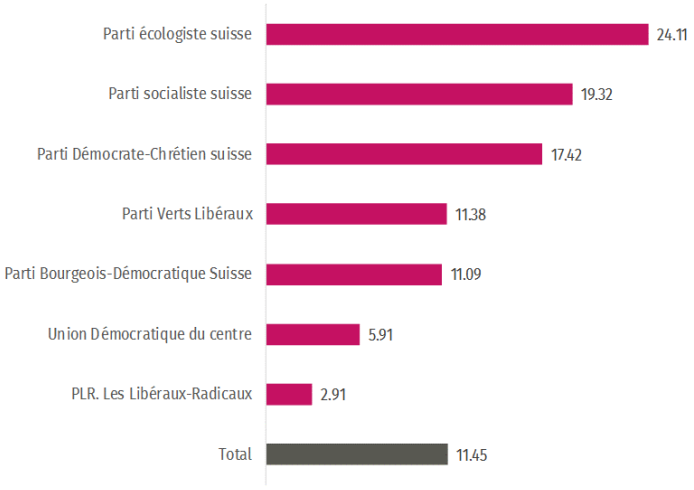

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai-juin 2019

Si l'on considère le Conseil national individuellement, ce sont les mêmes trois partie qui se distinguent par leur note supérieure à la moyenne et qui étayent la thèse selon laquelle les parlementaires verts de gauche et les représentants des partis du centre sont les premiers interlocuteurs lorsqu'il s'agit de défendre les problématiques des personnes souffrant de handicaps ou de limitations. Au Conseil national, le groupe parlementaire des Verts figure parmi les gagnants: il enregistre la plus forte croissance de l'engagement (+5.86 points) et grimpe ainsi de la troisième à la première place. Le PDC n'est pas parvenu à conserver son classement et atterrit avec une légère diminution de points à la troisième place. Dans la grande Chambre, le PBD glisse lui aussi pour la première fois vers un niveau inférieur à la moyenne. Le nombre de points du groupe parlementaire PLR diminue presque de moitié (-2.76 points).

Au Conseil des Etats, la fraction sociale-démocrate demeure en tête; elle est suivie, fait nouveau, du PLR à la deuxième place. Le PDC s'améliore légèrement et occupe actuellement la troisième place. Le PBD voit sa note diminuer, ce qui est dû au moindre engagement dont Werner Luginbühl a fait preuve (sans que ses liens avec des intérêts n'aient changé). Le PBD glisse donc de la deuxième à la quatrième place. L'engagement marqué des Verts au Conseil national ne se reflète pas dans la Chambre haute, car avec la fraction UDC le PES est la lanterne rouge du palmarès général. L'engagement manifesté au Conseil des Etats a toutefois légèrement augmenté dans l'ensemble et se chiffre en moyenne à 11.8 points (2017: 11.08).

Graphique 17

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées en Conseil des États par fraction

Par rapport au nombre de sièges dans le conse

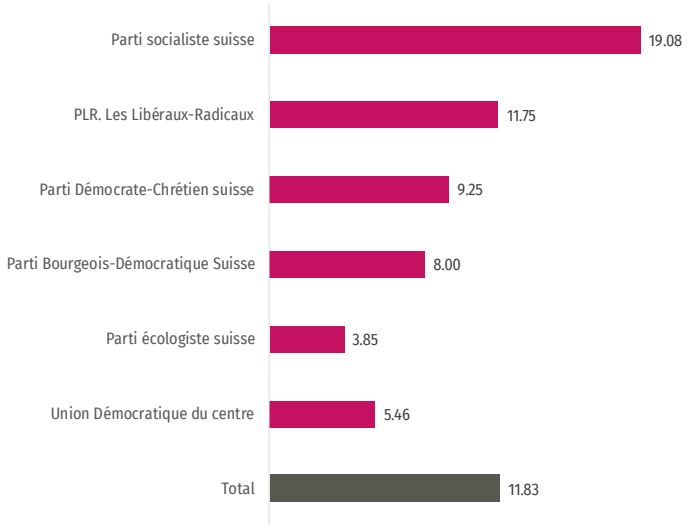

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

5.3 Évaluation par sexe

Le bilan de performance des femmes parlementaires en faveur des problématiques des handicapés continue de se situer nettement au-dessus de leurs collègues masculins avec 16.3 points, soit une note supérieure à la moyenne.

Graphique 18

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées par sexe

Par rapport à la taille du groupe

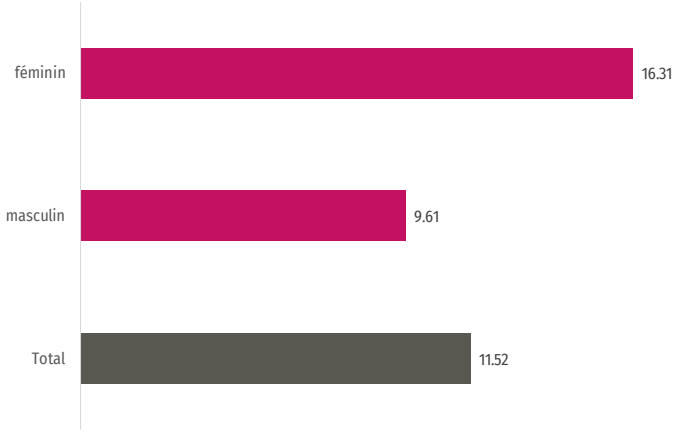

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Le même tableau se dessine au Conseil national avec 15.5 points contre 9.6 pour les députés masculins de l'Assemblée fédérale.

Graphique 19

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées au Conseil national par sexe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

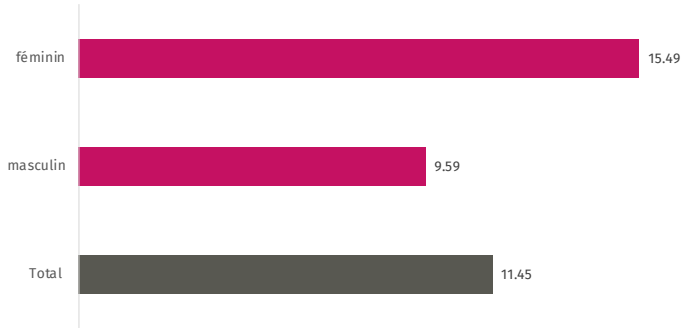

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

Au Conseil des Etats la différence entre les sexes est encore plus nette, fait toutefois attribuable à la performance jusqu'à présent inégalée de Pascale Bruderer Wyss.

Graphique 20

Fermeté des liens d'intérêts déterminants et de l'engagement en faveur des personnes handicapées au Conseil des États par sexe

Par rapport au nombre de sièges dans le conseil en question

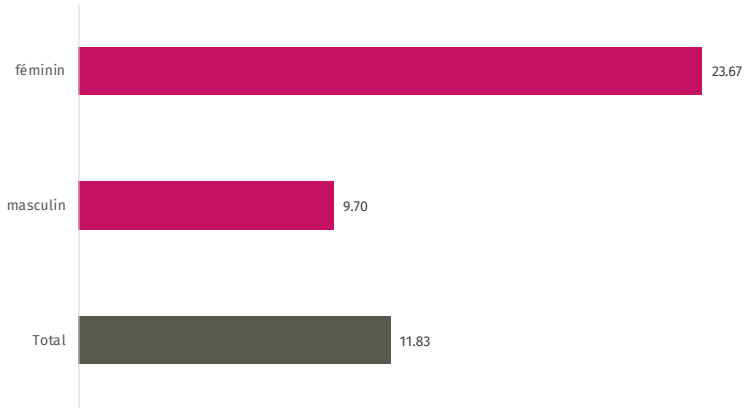

© gfs.bern, Screening des acteurs Fédération suisse des aveugles et malvoyants, mai–juin 2019

6 Synthèse

D'une manière générale, l'enquête réalisée en fin de période législative confirme les principaux constats déjà formulés en 2015 et 2017. En premier lieu, l'engagement en faveur de personnes handicapées dépend du degré d'affectation directe par un handicap. Les personnes qui s'engagent plus fortement sont celles qui sont elles-mêmes handicapées ou qui comptent un tel handicap dans leur environnement familial. Le second élément le plus important est le tableau des valeurs politiques: Ce sont principalement les parlementaires (h/f) des parties de gauche tels que le PS et le PES, ainsi que des partis d'obédience chrétienne tels que le PDC et PEV qui défendent les intérêts des handicapés (malvoyants).

Pour les Verts et les Vert'libéraux, nous mesurons un nombre de points indices d'engagement plus élevé qu'en 2017. Les deux groupes parlementaires enregistrent la plus forte augmentation de points dans la notation totale et parviennent à renforcer leur position en tant qu'interlocuteurs sur ces thèmes.

Face à cela, il est visible que les partis du centre droit pondèrent moins fortement les problématiques des handicapés. En troisième position, de nettes différences se dessinent entre les sexes: Les parlementaires femmes continuent de s'engager nettement plus fortement pour les problématiques des handicapés que leurs homologues masculins.

La continuité est un autre élément caractéristique de l'engagement en faveur des problématiques des handicapés. Celui ou celle qui s'est engagé(e) par le passé continuera très probablement de le faire à l'avenir sur les thèmes correspondants. Ainsi trouve-t-on aux premières places, pour le Conseil National, de nombreuses personnes qui y figuraient déjà en 2017 et 2015.

Le nombre de départs du Conseil des Etats constitue un facteur d'incertitude quant à l'engagement futur. Parmi les membres sortants figurent en effet un nombre particulièrement élevé de personnes qui s'étaient déployées plus que la moyenne. Le nombre de points des conseillers des Etats les mieux placés qui se représentent à l'élection n'atteint pas encore le niveau des membres sortants. Au Conseil des Etats, le PDC enregistre la plus forte croissance en matière d'engagement avec quatre de ses membres parvenant dans le top 10.

Tableau 19: Top 10 Engagement – Conseil National et Conseil des États

Conseil National	Conseil des États
Christian Lohr, PDC (TG)	Roberto Zanetti, PS (SO)
Marianne Streiff-Feller, PEV (BE)	Pirmin Bischof, PDC (SO)
Balthasar Glättli, PES (ZH)	Erich Ettlin, PDC (OW)
Angelo Barrile, PS (ZH)	Hannes Germann, UDC (SH)
Barbara Gysi, PS (SG)	Damian Müller, PLR (LU)
Christine Bulliard-Marbach, PDC (FR)	Andrea Caroni, PLR (AR)
Thomas Amman, PDC (SG)	Josef Dittli, PLR (UR)
Maya Graf, PES (BL)	Brigitte Häberli-Koller, PDC (TG)
Benjamin Roduit, PDC (VS)	Hans Stöckli, PS (BE)
Roger Golay, MCG/MCG (GE)	Stefan Engler, PDC (GR)

© gfs.bern, Screening des acteurs Féderation suisse des aveugles et malvoyants, Mai-juin 2019

Relativement aux deux paramètres mesurés, à savoir les liens avec des intérêts et les objets parlementaires, le nombre de personnes liées par des intérêts a augmenté dans l'ensemble comparé à 2017. Toutefois, eu égard aux objets parlementaires, l'activité (mesurée au nombre de points en moyenne plus faible) régresse légèrement, de sorte qu'il faut accorder une particulière attention à ce qui va se passer dans l'arène parlementaire au cours de la période législative à venir.

7 Annexe

7.1 L'équipe du gfs.bern

URS BIERI

Co-Directeur gfs.bern, politologue et expert en médias

✉ urs.bieri@gfsbern.ch

Activités principales :
Management des thèmes et problèmes, analyses de l'image et la réputation, technologies à risques, analyses des suffrages, préparation et suivi des campagnes, analyses de communication intégrées, méthodes qualitatives

Publications sous forme de recueils, de magazines spécialisés, de presse quotidienne et sur Internet

ALEXANDER FRIND

Directeur de projet, politologue

✉ alexander.frind@gfsbern.ch

Activités principales :
Analyse des thèmes et problèmes politiques, votes et élections, formation d'opinion sur les affaires extérieures, analyses de contenus médias, méthode qualitative, projets de terrain

NOAH HERZOG

Secrétariat et administration, Employé de commerce CFC

✉ noah.herzog@gfsbern.ch

Activités principales :
Desktop-Publishing, visualisation, administration de projets, administration des conférences

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
Postfach
CH – 3001 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch

SCHWEIZER MARKTFORSCHUNG
Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.